

HORIZONS

Magazine mensuel

Edité par l'Agence Mauritanienne d'Information



N° 004/ Dimanche 1er Novembre 2020

prix: 100 MRU

TAAZOUR:



Briser le cycle permanent de la pauvreté



**Le Délégué Général
de TAAZOUR:**
Jeter les
fondements
de l'éradication de
l'injustice et de la
marginalisation

CHEYLA:
Construction d'un socle durable
de lutte contre la pauvreté

DARI:
Vers la construction de 10.000
logements sociaux dans les
zones vulnérables



7 Réalisations de «Taazour» ... un espoir renouvelé et des promesses tenues

- 12** «Taazour» ...
Briser le cycle de la pauvreté en faveur de l'égalité au développement
- 14** Activités génératrices de revenus :
Mode opératoire privilégié du programme Albarka
- 15** Programme Albarka :
Soutien à la dynamique de développement économique local
- 18** Permettre aux ménages pauvres et vulnérables
d'intégrer des filières économiquement porteuses
- 20** Programme « Dari » de TAAZOUR :
Vers la construction de dix mille logements sociaux en zones précaires
- 22** Projet d'Appui au système de filets sociaux :
Améliorer l'inclusion économique des ménages
- 25** Protection sociale :
Un axe majeur du programme du Président de la République
- 27** Cheyla :
Construction d'un socle durable de lutte contre la pauvreté
- 30** Programme de Sécurité Alimentaire et de Défense du pouvoir d'achat :
Vers une éradication ciblée de la pauvreté

HORIZONS

Magazine mensuel



Revue Mensuelle Editée par l'Agence Mauritanienne d'Information (AMI)

Directeur de Publication

Mohamed Fall Oumeir Beye,
Directeur Général de l'AMI

Directeur de la Rédaction

Maarouf Ould Oudaa

Rédacteur en Chef

Sidi Moustapha Ould Bellali

Secrétaire de Rédaction

Abderrahmane Ould Cheikh

Maquette

Elhadrami Ould Ahmedou

Tel : +(222) 47 00 00 55

had.mac@gmail.com

Cheikh Mamoudou Sy

Photographes

Ahmed EL Hadj

Sidatty Diallo

AMI

Tél. 45 25 29 70 / 45 25 29 40

Fax : 45 25 55 20

Email : chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B.P : 371 / 467

Direction Commerciale :

Tél. 45 25 27 77

Email : dgsami@yahoo.fr



Mot du Président

«La Mission TAAZOUR est au cœur de mon Projet d'Etat et de Société. Elle a un rôle leader à jouer pour que tous les Mauritaniens dans les zones rurales et urbaines précaires bénéficient de plus d'équité, d'égalité des chances et de perspectives d'avenir meilleures.

TAAZOUR doit agir avec force et avec l'appui des ministères sectoriels pour que les Mauritaniens des zones à dynamiser aient en premier lieu un accès décent aux services publics de base et à un cadre de vie plus motivant (CHEYLA et DARI).

Son action dans les domaines de l'enseignement, de la santé, de l'eau et de l'assainissement et de l'énergie doit servir à créer les conditions pour l'accès à une vie décente.

En effet, pour briser le cycle permanent de la pauvreté, TAAZOUR doit agir avec beaucoup de détermination pour donner à un maximum de membres de ménages pauvres et vulnérables l'accès à des emplois décents et pérennes et, au moins, à des activités génératrices de revenus (ALBARKA).

Son action de promotion sociale et économique vise à soutenir cette démarche de sortie de la pauvreté et de la vulnérabilité (TEKAVOUL). Celle-ci se conjugue avec la lutte pour le renforcement du pouvoir d'achat des ménages les plus pauvres (TEKAVOUL et EMEL).

Mais cette situation cible ne sera effectivement atteinte que si chacun prend part à sa construction de façon active, en développant les associations communautaires, l'organisation villageoise, en renforçant les coopératives, en saisissant les opportunités de formation qualifiante et d'accès aux filières économiquement porteuses dans notre



pays. Le développement des regroupements villageois dans un cadre motivant et avec une démarche adéquate doit aussi faciliter cette évolution vers une vie meilleure.

TAAZOUR a vocation à soutenir toutes les initiatives locales, tous les microprojets qui viennent s'inscrire dans cette

perspective. TAAZOUR et tous les intervenants qu'elle va mobiliser sont à vos côtés pour bâtir ensemble une société plus inclusive et plus prospère ».

**Son Excellence Monsieur Mohamed
Ould CHEIKH EL GHAZOUANI**
Président de la République

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA SOLIDARITÉ NATIONALE ET À LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION « TAAZOUR »



MISSION: généraliser la protection sociale, éliminer toutes les formes d'inégalités, renforcer la cohésion nationale, lutter contre la pauvreté et coordonner l'ensemble des interventions dans les zones cibles.

- Date de lancement : mars 2020
- Durée d'intervention: cinq ans
- Budget : 200 milliards d'ouguiyas
- Domaine d'intervention: toutes les communes du pays

OBJECTIFS

Croissance intégrée dans le milieu des populations pauvres
Promotion de la protection sociale
Intégration économique
Amélioration de l'accès aux services de base

PROGRAMMES D'ACTIVITÉS

- «Cheila» : Améliorer l'accès aux services de base
- «AlBarka» : Promouvoir l'inclusion économique dans les filières agricoles et pastorales
- «Dari» : Améliorer l'accès au logement social
- «Tekavoul» : Améliorer le pouvoir d'achat
- «Emel» : Assurer la sécurité alimentaire

RÉALISATIONS EN 2020 (FINANCEMENT: 11 MILLIARDS OUGUIYAS)

ENSEIGNEMENT :

- Construction de 32 écoles primaires
- Construction de 7 établissements d'enseignement secondaire avec leurs annexes

SANTÉ :

- Construction et équipement de 20 centres de santé

LUTTE CONTRE LES CONSÉQUENCES DE LA PANDÉMIE DU COVID-19

- Distribution de kits alimentaires à Nouakchott au profit de 20.200 familles.
- Financement de l'opération Ramadan
- Transferts monétaires au profit de 186.293 familles partout dans le pays
- Approvisionnement des boutiques grâce au programme «Emel», à travers un contrat signé avec le Commissariat à la Sécurité Alimentaire
- Soutien financier de 20 millions anciennes ouguiyas au profit des artistes musiciens



Le Délégué Général de Taazour :

Jeter les fondements d'un processus à long terme visant l'éradication de toutes les formes d'injustice et de marginalisation

Le Délégué Général à la Solidarité Nationale et la Lutte contre l'Exclusion « TAAZOUR », M. Mohamed Mahmoud Bouassriya, a indiqué que TAAZOUR s'efforce, depuis sa création, à faire renaitre une nouvelle dynamique de développement ciblant les couches les plus pauvres de la société. Le Délégué a ajouté, dans une interview exclusive avec le magazine Horizons, que sur instructions du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, tout doit être entrepris afin de réduire sensiblement la vulnérabilité socio-économique des populations pauvres sur tout le territoire national. Dans cette optique, a-t-il souligné, la Délégation Générale jette les fondements d'un processus à long terme visant l'éradication de toutes les formes d'injustice et de marginalisation. Voici cette interview dans son intégralité :

Horizons : Un an environ s'est écoulé depuis la création de Taazour. Pouvez-vous dresser un bilan de votre action pendant cette année ?

Mohamed Mahmoud Bouassriya : En dépit de contraintes d'opérationnalisation et de démarrage des activités d'une institution nouvellement créée, la Délégation Générale à la Solidarité nationale et à la Lutte contre l'exclusion «TAAZOUR» a intégré aussitôt la dynamique de l'action gouvernementale, ce qui lui a permis d'accomplir, au bout de quelques mois seulement, d'importantes réalisations. Et puisque vous voulez un premier bilan, il est utile de rappeler que l'action de TAAZOUR au cours des onze derniers mois s'est inscrite dans le cadre des principaux programmes du Gouvernement, à savoir le Programme prioritaire AWLAWIYAT 1 lancé par Son Excellence Monsieur le Président de la République le 29 janvier 2020 et le Plan National Multisectoriel de Riposte à la pandémie (PNMR-COVID 19). Dans le cadre du Programme AWLAWIYAT 1, TAAZOUR est intervenue dans trois composantes pour un budget total d'environ 11 milliards MRO, soit environ 25% du budget alloué au Programme. Pour la composante éducation, TAAZOUR a construit et équipé 32 écoles primaires et 7 établissements secondaires avec leurs annexes. Vos envoyés spéciaux dépêchés à l'intérieur du pays ont pu visiter plusieurs de ces structures éducatives déjà opérationnelles pour cette rentrée scolaire. Dans le domaine de la santé, TAAZOUR a construit et équipé 20 centres de santé dans plusieurs wilayas du pays. Tout comme nous avons commencé l'inscription des ménages bénéficiaires du Programme TEKAVOUL dans le système d'assurance santé de la CNAM. Dans la même optique, et pour renforcer l'efficacité des filets sociaux et l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages pauvres, nous avons élargi de manière progressive la population bénéficiaire à 59.000 familles. Aujourd'hui, tous les ménages des trois moughataas du Guidimagha (Sélibaby, Wel Yen-



gé, Ghabou) bénéficient des cash transferts réguliers du Programme TEKAVOUL. Idem pour tous les ménages pauvres des moughataas de la wilaya du Hodh El Gharbi (Aioun, Tintane, Tamcheket et Kobeni). L'élargissement du cash transfert a aussi concerné toutes les familles pauvres des moughataas de la wilaya du Gorgol (Mbout, Kaédi, Monguel et Maghama). Ajoutez-y les ménages pauvres de deux moughataas de l'Assaba (Barkeol, Kan-kossa), quatre moughataas du Brakna (Aleg, Boghé, Mbagne et Magtaa-Lahjar) et deux du Trarza (Rosso, Rkiz). Donc, déjà 19 moughataas du pays seront couvertes par le Programme TEKAVOUL. Les sept moughataas de la wilaya du Hodh Charghi (Néma, Timbédra, Amourj, Djiguéni, Bassiknou, Oualata et Nbeiket-Lahwach) seront ajoutées à la zone de couverture du Programme TEKAVOUL avant la fin de l'année pour toucher au total 70.000 ménages répartis en 26 moughataas. L'objectif est ainsi d'élargir de manière progressive la population bénéficiaire à 100.000 ménages au cours de l'année 2021.

Nous avons aussi dépêché des missions pour un diagnostic participatif dans 2.340 localités du pays étant entendu que toutes les 219 communes de Mauritanie connaîtront des réalisations TAAZOUR.

Horizons : La COVID-19 a frappé partout dans le monde et impacté négativement les populations, surtout les plus vulnérables d'entre elles. Quelle réponse avez-vous apporté pour soulager les victimes de cette pandémie dans notre pays ?

Mohamed Mahmoud Bouassriya : Cela est vrai. Bien plus, le démarrage des activités de la Délégation Générale a coïncidé avec l'apparition de cette pandémie qui a eu un impact effectif sur la vie pu-

blie. Toutes les institutions de l'Etat ont été contraintes d'adapter leurs activités et interventions avec les dispositions prévues dans la stratégie nationale de lutte contre cette pandémie.

Dans ce cadre, TAAZOUR a engagé un ensemble d'opérations visant à atténuer l'impact socio-économique des mesures de lutte contre la pandémie sur les couches vulnérables. Une grande opération de distribution de vivres a été exécutée à Nouakchott au profit de 20.200 ménages pour un coût total de 420 millions MRO. Cela en plus de l'opération RAMADAN destinée aux populations des quartiers périphériques de Nouakchott pour un coût total de 270 millions MRO et la grande opération de cash transfert au profit de 186.293 ménages dans tout le pays pour un coût de 4,23 milliards MRO. Dans le cadre du Programme EMEL, nous avons signé avec le Commissariat à la

Sécurité Alimentaire une convention trimestrielle pour approvisionner 1.721 boutiques dans tout le pays. Le coût total de cette opération est de plus de 3,46 milliards MRO. Dans la même optique, TAAZOUR a fourni un appui financier de 20 millions MRO au profit des associations des artistes musiciens dont les activités ont été fortement impactées par les mesures de lutte contre la propagation de la pandémie.

Horizons : Le programme de secours mis en œuvre au profit des populations au niveau aussi bien des opérations de distribution des kits alimentaires que des transferts monétaires a suscité pas mal d'interrogations. Pouvez-vous donner des éclaircissements à ce sujet ?

Mohamed Mahmoud Bouassriya : Dans le cadre du Plan National Multisectoriel de riposte à la pandémie, TAAZOUR a procédé à une opération de distribution de vivres à Nouakchott au profit de 20.200 ménages. Nous avons aussi exécuté la plus grande opération de cash transfert «conjuncturel» dans l'histoire du pays au profit 186.293 ménages dans 8.119 localités. Nous avons agi en toute transparence et avec méthode. Vos missionnaires qui ont sillonné le pays ont pu témoigner de la transparence du ciblage et de la pertinence de l'approche de mise en œuvre de ces opérations, à travers les bénéficiaires rencontrés et qui appartiennent tous à la frange la plus démunie de la population. Devant ces succès, nous envisageons avec nos partenaires de la Banque Mondiale et de l'Agence française de développement de procéder à une deuxième phase du cash transfert pour 210.000 ménages.



Horizons : Une large frange de la population continue de faire la confusion entre Taazour et Tadamoun. Pouvez-vous lui expliquer la différence entre les deux institutions, leurs missions et leurs objectifs ? Avez-vous adopté une nouvelle approche avec la création de Taazour ?

Mohamed Mahmoud Bouassriya : D'abord, la comparaison entre la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion «TAAZOUR» et l'agence Tadamoun n'a pas sa place ici, eu égard au contenu et au contexte. En effet, les deux institutions sont radicalement différentes sur tous les plans. Car sur le plan institutionnel, l'agence Tadamoun était un établissement public à caractère administratif alors que la Délégation Générale est une Administration de Mission de rang ministériel. Sur le plan des missions et activités, la Délégation Générale TAAZOUR conduit une démarche globale intégrée de lutte contre la pauvreté au profit des populations pauvres et vulnérables. L'action globale de TAAZOUR vise à briser le cycle permanent de pérennisation de la pauvreté. Sa vocation consiste à promouvoir un développement intégré dans la sphère des populations pauvres et vulnérables permettant l'inclusion socio-économique desdites populations et l'amélioration de leurs conditions de vie.

Horizons : D'aucuns pensent que la complexité et le chevauchement des programmes de TAAZOUR avec beaucoup d'autres ministères impactent la pertinence de certains des projets de l'institution ; qu'en pensez-vous ?

Mohamed Mahmoud Bouassriya : Il est indéniable que le caractère multisectoriel de la mission de la Délégation Générale fait que cette mission se recoupe avec de nombreux autres départements gouvernementaux dans de beaucoup de domaines et d'activités. C'est tout à fait normal étant donné l'objectif pour lequel la Délégation Générale a été créée, à savoir le changement de tous les aspects de la vie des couches ciblées. Cependant, plusieurs mesures et dispositions ont été prises pour limiter l'impact du chevauchement des activités sur la pertinence et l'efficacité des interventions. Parmi les plus importantes de ces dispositions, on peut citer : (1) la représentation des différents départements concernés au niveau de tous les organes administratifs de la Délégation Générale, ce qui leur permet de s'informer sur les différentes activités programmées et d'en apprécier le niveau d'adaptation et d'intégration avec les activités de chaque département à part ; (2) la coordination continue, à travers les comités interministériels, suivie par le gouvernement et qui garantit la répartition judicieuse des rôles entre les départements selon les priorités de chacun d'entre eux dans le cadre d'une vision gouvernementale unifiée visant la réalisation de la plus grande plus-value de développement pour la patrie et le citoyen ; (3) l'organisation sectorielle des différents programmes de la Délégation générale TAAZOUR qui garantit et facilite le processus de concertation technique et la coordination continue avec chaque département dans le domaine qui le concerne. Bien entendu, TAAZOUR a vocation de faciliter et de coordonner l'action de l'Etat dans ses zones d'intervention, afin d'assurer aux popula-

tions cibles l'accès universel aux services de base et, plus largement, d'améliorer leurs cadre et conditions de vie.

Horizons : D'aucuns pensent que les transferts monétaires fournis par la Délégation Générale aux ménages pauvres n'ont pas d'effet important sur la vie des bénéficiaires, et qu'il était mieux, au lieu de cela, de créer des projets générateurs de revenus ; que leur répondez-vous ?

Mohamed Mahmoud Bouassriya : la question de la pertinence des transferts monétaires aux ménages vulnérables est toujours posée comme n'étant pas une solution radicale au problème de la pauvreté et consacrant la dépendance par rapport à l'appui. Mais, si on regarde le contexte général de traitement du problème de la pauvreté et de la précarité économique, on voit clairement que ce traitement requiert une intervention bidimensionnelle préconisant le soulagement du présent et l'amélioration de l'avenir. A partir de cette vision, la Délégation Générale a adopté des programmes visant, en même temps, l'appui immédiat aux ménages nécessiteux et le développement des mécanismes d'amélioration du revenu et la création d'emplois, considérés comme étant la solution radicale pour changer le vécu des bénéficiaires. Dans ce contexte, la Délégation Générale œuvre pour le lancement d'un important programme d'inclusion économique. Sortir les ménages de la pauvreté nécessite donc surtout de leur donner accès à des activités génératrices de revenus et, si possible, à des emplois décents et durables. Sur ce plan, TAAZOUR va développer une approche intégrée alliant formations qualifiantes, appuis au développement d'activités génératrices de revenus, inclusion dans les filières économiquement porteuses, aide à la définition de micro-projets et à l'installation et facilitation de l'accès à des microcrédits adaptés. Ce sera pour nous le levier majeur pour rompre le cycle actuel de maintien dans la pauvreté qui est le défi majeur.

Horizons : Un document de brève présentation du plan de solidarité nationale et de lutte contre l'exclusion indique que les interventions de TAAZOUR sont basées sur ce qu'on appelle le Registre Social. Etes-vous rassurés sur la couverture exhaustive par ce registre de tous les bénéficiaires parmi les pauvres, d'autant plus que d'aucuns pensent que ce registre ne contient pas tous les citoyens pauvres du pays.

Mohamed Mahmoud Bouassriya : Le Registre Social est un mécanisme scientifique précis et pertinent suivi par tous les pays semblables au nôtre sur le plan des conditions sociales et économiques. Aussi, ce mécanisme bénéficie de l'appui et de la reconnaissance des institutions internationales de développement qui y voient une approche scientifique objective adoptant des mécanismes de ciblage ayant grandement fait leur preuve. Le registre social constitue donc l'un des éléments forts de notre stratégie d'action. Bien entendu, il a pour vocation à la fois de fournir un maximum d'informations sur les ménages pauvres et sur la pauvreté dans toutes les localités du pays mais aussi sur l'état de ces localités en termes de services de base, d'activité économique et de vie associative. Le registre social doit devenir un outil partagé au niveau global de l'Etat. Il doit fournir des prestations d'information,

d'analyse statistique et comparative. Enfin, il doit permettre de suivre l'évolution des localités et des ménages pauvres vers la sortie de la pauvreté. Aussi, nous nous efforçons, en collaboration avec certains partenaires, notamment la Banque mondiale, à développer un mécanisme de mise à jour pour qu'il parvienne à donner une image instantanée des conditions de vie des populations et, partant, à aider à définir des indicateurs pertinents d'intervention, non seulement pour la Délégation Générale mais aussi pour tous les secteurs de développement dans le pays.

Horizons : La mission de la Délégation générale TAAZOUR est basée sur un plan réparti sur cinq ans ; êtes-vous optimistes au sujet de la réalisation de ce plan au terme de ce quinquennat ? Son application peut-elle dépasser l'éradication de la pauvreté et la lutte contre l'injustice et la marginalisation ?

Mohamed Mahmoud Bouassriya : la Délégation Générale a élaboré un plan ambitieux de solidarité nationale et de lutte contre l'exclusion, principalement dans le but de réaliser les engagements électoraux du Président de la République dans le domaine de l'éradication des phénomènes de la pauvreté et de la marginalisation. Bien entendu, TAAZOUR s'attache de manière volontariste et pragmatique à sortir un maximum de ménages de la pauvreté par une action globale, cohérente et suivie, maximisant l'impact de son action sur les populations ciblées. Au niveau de toutes les communes ciblées, TAAZOUR vise à créer ou développer une dynamique de développement local durable et créatrice d'activités génératrices de revenus, mais aussi d'emplois décents et durables insérés dans des filières économiquement porteuses.

Nous sommes optimistes quant à la possibilité de mise en œuvre de ce plan quinquennal étant donné l'importance qu'il revêt auprès des pouvoirs publics et la priorité accordée aux programmes et projets ciblant les couches précaires de la société. Nous sommes confiants que la mise en œuvre de ce plan améliorera grandement les conditions de vie des populations ciblées et réduira les manifestations d'injustice et de précarité à travers l'ouverture de nouvelles perspectives réelles pour une grande proportion des couches qui ont souffert de ces manifestations.

Horizons : Monsieur le Délégué général, avez-vous un dernier mot à adresser aux lecteurs du magazine ?

Mohamed Mahmoud Bouassriya : j'ai été très heureux de m'adresser à vos honorables lecteurs et de partager avec eux certaines idées et informations sur cette institution gouvernementale qui s'efforce, depuis sa création, il y a onze mois, à faire renaître une nouvelle dynamique de développement ciblant les couches les plus pauvres de notre société. Les instructions présidentielles sont claires et précises : Tout doit être entrepris afin de réduire sensiblement la vulnérabilité socioéconomique des populations pauvres sur tout le territoire national. Dans cette optique, la Délégation Générale jette les fondements d'un processus à long terme visant l'éradication de toutes les formes d'injustice et de marginalisation. Je vous remercie.



Réalisations de «Taazour» ... un espoir renouvelé et des promesses tenues



Le lancement officiel des activités de la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion « Taazour » au début de l'année 2020 a constitué une opportunité pour la mise en œuvre d'un ensemble d'édifices publics au profit de toutes les wilayas ainsi que de Nouakchott, à travers de multiples programmes dont l'objectif commun est de déclencher un développement dans les cordons de la pauvreté et de la précarité et d'impulser une dynamique d'intégration économique prometteuse dans ces zones.

Par Taleb Ould Brahim / Photos: Ahmed Hadj

En dépit des contraintes conjoncturelles exceptionnelles, de nombreuses installations de services ont vu le jour pendant cette courte période et ont commencé à porter leurs fruits ; le citoyen a effectivement commencé à bénéficier de leurs retombées positives sur le terrain. Des résultats visibles dans les zones visitées, traduits par les fermes et les champs frais poussant tout autour des barrages reconstruits après des décennies perdues. Ces acquis trouvent aussi leur incarnation dans cette image que présentent les élèves assis sur les bancs des nouvelles installations pédagogiques, répondant aux normes requises, et ces centres de santé élevés au cœur de zones précaires qui n'avaient pas bénéficié, par le passé, de tels services publics.

A cela s'ajoute le sentiment de satisfaction, de joie et de reconnaissance exprimé par les citoyens bénéficiaires du programme des transferts monétaires, comme étant l'un des programmes créés par la Délégation et destiné à renforcer le pouvoir d'achat des franges vulnérables d'une part et la protection sociale contre les impacts négatifs de la pandémie de la Covid-19, d'autre part. Les citoyens ont apprécié, au cours d'une visite d'information organisée par le Journal «Horizons» dans les zones d'intervention de la Délégation Générale à la So-

lidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion «Taazour», ces réalisations qui ont fait naître, selon eux, une nouvelle lueur d'espoir, notamment pour ce qui concerne la construction des barrages et leurs retombées positives sur leur autosuffisance alimentaire grâce à certaines récoltes et l'adhésion des forces vives villageoises à la dynamique du travail productif.

C'était aussi l'occasion pour ces citoyens d'exiger la fourniture de grillages pour les fermes exploitées près de ces barrages construits par Taazour, afin de préserver lesdits acquis pour atteindre l'objectif souhaité. D'autres doléances ont été également exprimées par les mêmes populations dont la fourniture de réseaux d'adduction d'eau potable et la construction d'installations de services dont les différentes zones ont encore besoin.

La carte des interventions 2020

Les installations réalisées dans les wilayas de l'intérieur par la Délégation Taazour ont compris la construction de barrages dans les villages de «Ghao 3» et «Agrej Cheikh Ebil Maali» dans la commune de Sangrava, relevant de la moughataa de Maghta Lahjar (wilaya du Brakna), «Ghlig Lahjar», dans le village «Ehl Issa Baba», commune de Nouamline

(moughataa de Kiffa), relevant de la wilaya de l'Assaba, et à «Eoulad Weiss», dans la commune de «Oum Avnadech», wilaya du Hodh Charghi.

Quant à elles, les installations sanitaires réalisées par Taazour ont bénéficié aux villages «Tadreysa», dans la commune de Sangrava, «Lirdi», dans la commune de Ouad Amour, moughataa de Maghta Lahjar, relevant de la wilaya du Brakna, et de «Dar Salam» dans la commune de «Tamourt Enaaj» lamoughataa de Moudjéria, wilaya du Tagant, ainsi que «Nebgh», dans le Chef d'arrondissement de «Oueinat Zbel» et «Tahayet Niisr», dans le moughataa de Timbedra, wilaya du «Hodh Charghi», en plus de «Aridh Etil», dans la commune d'El Meddah, relevant de la moughataa d'Aoujeft, «M'heireth», dans la commune de «Maaden Ervane», moughataa d'Aoujeft, et «Aridh», dans la commune d'El Aïn Savra, moughataa de Chinguiti, toutes les deux relevant de la wilaya de l'Adrar. Les autres villages dans lesquels des centres de santé ont été construits sont ceux de «Zamata» dans la commune de «Hassi Abdallah» wilaya de Tintane, «Edebaye Nichan», dans la moughataa de Tamchekett, toutes les deux relevant de la wilaya du Hodh Gharbi, «Entizitt», dans la commune de Boutalhaya, moughataa de R'Kiz, «Moissa» et «Bir Salam», dans la commune de «N'Tekane» relevant de la même moughataa dans la wilaya du Trarza.

A propos des écoles réalisées, on cite celles de «Nabaghiye» dans le moughataa de Boutilimit, wilaya du Trarza, d'«Achram 2», dans la commune de Soudoud, de «Kendra» et de «Effam Likhdehryat», dans la moughataa de Kiffa, en plus des lycées de NBeika, dans la commune de «Tamourt Enaaj», relevant de la moughataa de Moudjéria, wilaya du Tagant, et d'Akjoujt dans la wilaya de l'Inchiri.



Par ailleurs, 200.000 familles ont bénéficié des transferts monétaires distribués par Taazour dans le cadre du soutien social alors que le programme d'intervention couvrira toutes les communes de la Mauritanie à travers des structures de services et des programmes sociaux similaires.

Nebaghiye...la première école construite par l'État

Mohamed Lemine Ould Mohamed Hafedh, l'un des notables de la commune de Nebaghiya, dans la moughataa de Boutilimit, relevant de la wilaya du Trarza, a exprimé ses remerciements et sa reconnaissance et loué, au nom des habitants de la commune, la Délégation pour la construction d'une école intégrée et équipée de matériel pédagogique nécessaire, comme les chaises, les bureaux et autres. Il a qualifié cet acquis de grand travail réalisé en un temps record et d'édifice longtemps attendu par les habitants depuis des décennies. « La réalisation de cette école est un geste qui a ses propres spécificités et significations pour les habitants, du fait que la construction des salles de l'école du village, créée avant l'indépendance, était le fruit des efforts propres de ses fils », a-t-il dit.

« Bâtir un établissement scolaire qui satisfait aux normes exigées en termes de conception et qui assure la qualité de la performance ne manquera pas d'impulser le processus pédagogique », a ajouté Mohamed Lemine Ould Mohamed Hafedh. Il a considéré que l'emplacement de l'école, sis à l'entrée de la ville, est de nature à refléter l'un de ses repères urbains, soulignant par ailleurs son impact positif particulier sur l'esprit des habitants. Il a appelé ensuite Taazour, au nom des habitants, à réaliser des actions semblables, notamment la construction d'autres installations de services telles que le collège du village, qui ne répond plus, en raison de son ancienneté, aux normes permettant aux élèves de suivre leurs études comme il se faut.



Installations de service exécutées par TAAZOUR en 2020

BARRAGES



Gao 3



Sangrava (Brakna)



Aguerj Cheikh Ebi El Maali



Sangrava (Brakna)



Aghlig Lahjar - Nouamline



Kiffa (Assaba)



Eoulad Weiss



"Oum Avnadech" (Hodh Charghi)

De son côté, l'enseignant à l'école de «Nabaghiya», Bechir Ould Mohamedou, qui est également un résident de la commune, a salué la construction de cette infrastructure scolaire, affirmant qu'elle traduit dans les faits l'engagement du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh Ghazouani, visant à améliorer l'accès des citoyens aux services et aux édifices fondamentaux indispensables. Il a passé également en revue les atouts de ce nouvel établissement pour le village et ses caractéristiques pédagogiques garantissant des conditions appropriées pour l'enseignement, mettant en exergue la qualité de la conception de cette école « dont l'excellent équipement motive les élèves à affluer vers les classes et à rivaliser dans l'accumulation du savoir ».

Barrage d'Aguerj.. Une réalisation aux atouts multiples

Oumar Ould Boye, agriculteur du village «Aguerj - Cheikh Ahmed Ebi Al-Maali », dans la Wilaya du Brakna, qui fait partie des récentes zones d'intervention de la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion, à travers la construction de son barrage, a loué cette réalisation qui a donné lieu à un nouvel espoir au village de bénéficier de l'apport de l'ouvrage hydro-agricole, demeuré pendant des années hors de service. « La construction par Taazour de ce barrage vient à point nommé, en particulier en cette année pluvieuse et après une période où sa réhabilitation s'effectuait à l'aide de moyens traditionnels ne résistant pas à la force des inondations torrentielles de l'Aftout », a-t-il dit.

« Les retombées positives attendues de cet ouvrage pour les habitants du village sont proches », a-t-il affirmé, mettant en exergue le doublement des aires arables, la saison de culture de l'orge, des haricots et d'autres cultures sur lesquelles compte la population. Cultures pratiquées désormais à travers deux saisons : l'automne et l'hiver, soit un apport agricole à mettre au crédit de la réalisation par Taazour de ce barrage et à son exploitation à sa capacité maximale. Et de poursuivre : « outre les répercussions sur la saison agricole de l'achèvement de ce barrage pour le village de «Eguerj - Cheikh Ahmed Ebi Al-Maali», l'ouvrage représente une ressource hydraulique pour une zone souffrant du manque de points d'eau ».

Oumar Ould Boye s'est appesanti sur cette réalisation aux avantages multiples, dont « celui d'être le lieu de l'activité agricole principale du village et à partir duquel l'eau est puisée pour assurer les besoins fondamentaux, en plus du fait que le barrage est une source d'augmentation des nappes phréatiques et, par conséquent, du niveau d'eau des puits du village servant de points d'approvisionnement pour les habitants, alors qu'auparavant, l'eau potable était acheminée depuis la ville de Maghta Lahjar ». « L'exploitation maximale de ce barrage nécessite





toujours la mise en place d'un grillage, afin de préserver la récolte agricole prometteuse cette année et d'obtenir, en conséquence, la meilleure récolte», indique-t-il.

Pour sa part, Sidi Ould Sabbar, un agriculteur du barrage du «village d'Eguerj-Cheikh Ebi Al-Maali», a loué les retombées positives de la construction de ce barrage sur les récoltes agricoles de la zone, mettant en exergue l'afflux efficace, cette année, des habitants vers l'agriculture consécutif à l'opérationnalité de cet ouvrage réalisé par Taazour. Il a expliqué que le barrage ouvre des perspectives de doublement de la production, en raison du renforcement de sa capacité de retenue des eaux.

« La gestion antérieure du barrage, avant de devenir opérationnel aujourd'hui, était le fruit d'efforts perdus par les habitants, qui n'avaient pas réussi à retenir l'eau pour que cette ressource soit exploitée à l'optimum, ce qui met en exergue l'importance de cet acquis qui occasionne plusieurs saisons de culture et la possibilité de diversifier les variétés cultivées », a-t-il souligné.

S'exprimant toujours sur le même sujet, le cultivateur Sidi Ould Sabar est catégorique : « les profits obtenus par les habitants du village depuis l'achèvement de ce barrage sont désormais palpables sur le terrain, comme en témoignent les jeunes exploitations qui promettent une bonne récolte cette année ; ce qui n'aurait pu se réaliser avant la construction de l'ouvrage suivant les normes requises ». Et de relever cependant que « la récolte prometteuse du



barrage cette année reste toujours confrontée aux menaces, en l'absence d'un grillage protégeant les champs contre les animaux errants ». Il a lancé un appel pour son obtention par les villageois.

Quant à Ghadhve Mint Messaoud, une cultivatrice dudit barrage, elle qualifie la construction par la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion de cet ouvrage d'important acquis pour le village et pour sa récolte agricole annuelle, « si l'on rappelle à notre mémoire la situation antérieure où la tentative de réhabiliter le barrage s'effectuait avec les bras des habitants et ne permettait pas souvent d'atteindre l'objectif espéré, en raison d'une faible récolte ».

Ghadhve a tenu à remercier l'Etat, représenté par Taazour, pour ces égards qui ont conduit à la réalisation du barrage, affirmant que cette initiative a commencé à porter ses fruits cette année. Elle pronostique déjà une saison de bonnes récoltes suscitant l'engouement et les réjouissances des habitants. La cultivatrice a par ailleurs réitéré les demandes des agriculteurs du barrage relatives à la nécessité de préserver cette production agricole prometteuse à travers la fourniture d'une clôture. « En effet, les expériences précédentes de l'agriculture liée au barrage ont révélé que le défi constamment posé consiste à protéger les champs contre les ravages causés par les animaux divagants aux récoltes », a-t-elle rappelé.

Installations de service exécutées par TAAZOUR en 2020

INSTALLATIONS SANITAIRES



Barrage Gao 3... Diversité des récoltes

Namy Ould Abeid, l'un des notables du village de «Gao 3», dans la commune de Sangrava, moughataa de Maghta Lahjar (wilaya du Brakna), souligne l'importance de l'intervention de Taazour, ayant conduit à la construction du barrage du village, passant en revue les difficultés rencontrées, par le passé, par ses habitants en cherchant à le rendre opérationnel avec des moyens rudimentaires. « Les conditions du moment ne se prêtent plus à de telles méthodes traditionnelles, sans compter les faibles récoltes obtenues, d'où la privation de la localité de cette installation essentielle pour la culture et l'accès à l'eau pour les besoins multiples », a-t-il expliqué. Il a mis également en exergue l'importance de ce barrage pour les groupements villageois environnants, appréciant sa construction à l'aide d'engins modernes, « ce qui a permis de réaliser, au cours de la dernière saison agricole, une production significative, en particulier pour le maïs et les haricots ».

Pour lui, « cet acquis devient de plus en plus important compte tenu de la particularité de la bonne saison des pluies au cours de la présente année ; ce qui pourrait doubler la production attendue cette saison », a-t-il ajouté.



Abdel Baghi Ould Sabar, également l'un des habitants du village de Gao 3, a salué, lui aussi, la construction du barrage et ses retombées positives sur la récolte agricole de la localité. « La construction de cet ouvrage par Taazour trouve son importance dans ses conséquences palpables sur le terrain et dont les habitants ont commencé d'ores et déjà à cueillir les fruits après de vaines précédentes tentatives de l'élever qui se sont terminées souvent par son effondrement », a-t-il affirmé.

Abdel Baghi Ould Sabar a ajouté que « les fruits obtenus de la réalisation de ce barrage ont commencé avec l'augmentation de sa récolte au cours de la dernière saison et les résultats prometteurs de l'actuelle saison agricole. ».

Barrage « Lehjar ».... Renaissance de l'espoir

Ahmed Ould H'Meity Vall, du village d'« Ehl Issa Baba », dans la commune de Nouamline, relevant de la moughataa de Kiffa, wilaya de l'Assaba a loué la réalisation de la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion d'une installation de service dans la commune, en l'occurrence, le barrage de « Lehjar », remontant la date de construction de ce barrage aux années soixante du siècle dernier. Il a souligné que l'ouvrage n'avait plus fait l'objet d'égards depuis, avant cette année grâce à Taazour. « Les habitants du village sont restés historiquement attachés à ce barrage, malgré son état antérieur », a-t-il dit, affirmant que tous les efforts déployés pour en profiter

étaient restés vains, avant qu'une nouvelle lueur d'espoir n'apparaisse, avec la présente réalisation par la Délégation.

« Les habitants comptaient, par le passé, sur ce barrage, non seulement pour la culture, mais aussi pour obtenir l'eau, avant que le problème relatif à l'accès à l'eau potable ne soit résolu par la suite », a-t-il dit. Selon lui, « le volet agricole du barrage est resté toutefois suspendu et limité, en raison de son état de délabrement précédent, avant d'être construit de nouveau et de retrouver sa vocation de moteur de développement local et de catalyseur de ses récoltes agricoles », a-t-il ajouté.

Le porte-parole des habitants de « Lehjar » a aussi insisté sur l'importance de l'intervention de Taazour dans un autre volet de l'appui de la productivité de ce barrage agricole, en fournissant le grillage nécessaire à la protection des champs contre les animaux errants. Il a rappelé que, sans clôture, une véritable agriculture capable d'assurer la production est impossible.

Ould H'Meity Vall a appelé en outre à la fourniture d'autres équipements agricoles, tels que des engins de terrassement et des tracteurs, eu égard à l'incapacité de la population à pratiquer l'agriculture traditionnelle en utilisant les moyens désuets. Il a considéré que la fourniture de ces équipements contribue à augmenter le rendement des champs et à réaliser les taux de production requis ; d'autant plus que le barrage du village se caractérise par un relief relativement accidenté, nécessitant la préparation des sols avec les moyens agricoles appropriés.



Taazour: les grillages sont en cours d'acheminement vers les barrages

L'efficacité de l'intervention de la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion au profit des populations dans les zones ciblées s'est exprimée d'elle-même à travers les témoignages faits par les habitants bénéficiaires. Ceux-ci ont, en effet, loué partout les installations de services réalisées sur le terrain et les équipements mobilisés sur place, et même à travers les retombées positives effectives de ces édifices dont les citoyens ont commencé à récolter les fruits, qu'il s'agisse d'infrastructures destinées à l'enseignement, telles que les écoles, à la production agricole et à la recherche de l'autosuffisance alimentaire telles que les barrages, ou à l'aspect lié à la lutte contre la pauvreté dans le cadre du Programme des transferts monétaires effectués au profit des franges vulnérables.

En plus de la valorisation par les habitants des réalisations faites sur le terrain de ces programmes et acquis, des demandes pour d'autres projets ont été régulièrement exprimées dans les zones ciblées par le Programme de construction de barrages. Il s'agit de demandes portant sur la fourniture de grillage pour préserver les champs et les cultures contre les dommages et les pertes ainsi que pour tirer le maximum de profit de ces ouvrages.

De telles revendications, nous les avons portées à Taazour dont le directeur chargé de la Communication, M. Mohamed Ould Kory, a affirmé, à ce propos, qu'ils sont actuellement à pied d'œuvre pour envoyer des missions vers ces barrages afin de répondre à tous les besoins liés au soutien de

Installations de service exécutées par TAAZOUR en 2020

ÉCOLES



Nabaghiya



MOUGHATAA DE BOUTILIMIT - (TRARZA)



Achram 2



COMMUNE SOUDOUD
MOUGHATAA DE MOUDJÉRIA (TAGANT)



Lycée Nbeika



TAMOURT EN-AJ - MOUDJÉRIA (TAGANT)



Kendra



MOUGHATAA DE KIFFA (ASSABA)



Effam Lekh-Dhelryatt



KIFFA (ASSABA)



Lycée Akjoujt



(INCHIRI)



APPUI SOCIAL

200.000 familles ont bénéficié de transferts monétaires.

Un programme d'intervention dans toutes les communes de Mauritanie à travers des installations de services et des programmes sociaux similaires.





la réforme agricole et à l'irrigation, y compris les grillages largement souhaités par les bénéficiaires. Ould Kory a également passé en revue les récents programmes d'interventions de la Délégation Générale pour l'année 2020, qu'il a classés en fonction des domaines et des types de services assurés au profit des citoyens. Il a ainsi inscrit les écoles et les centres de santé achevés dans le cadre du pro-

gramme «Cheila», alors que les barrages qui ont bénéficié aussi à de nombreuses zones relèvent du Programme « Al-Baraka ». Ce dernier vise l'émancipation et l'intégration économique des citoyens ainsi que le développement d'une dynamique de développement économique efficace dans les zones exposées à la pauvreté. « Ce programme vise à créer des activités génératrices de revenus et des

opportunités d'emplois permanents ainsi qu'à permettre aux membres des familles pauvres de s'intégrer dans des filières aux rendements économiques prometteurs », a-t-il ajouté.

Le Directeur chargé de la communication à Taazour a expliqué que « la construction de barrages fait également partie de l'intégration dans les activités agricoles et pastorales », soulignant que ledit programme comprend d'autres composantes se rapportant à la formation et à l'appui des coopératives agricoles et pastorales. « Les domaines d'intervention de Taazour portent, entre autres, sur un programme dit «Tekavoul » qui couvre 19 moughataas et dont les bénéficiaires ont été déterminés à travers l'inscription au registre social et reçoivent régulièrement des transferts monétaires mensuels », a-t-il indiqué.

« Le programme Tekavoul est intervenu jusqu'à présent dans toutes les moughataas des wilayas du Hodh Gharbi, du Guidimakha et du Gorgol, ainsi qu'au niveau de quatre moughataas du Brakna, à savoir Aleg, Boghé, M'bagne et Maghtalahjar, en plus de deux moughataas de la wilaya de l'Assaba, en l'occurrence Barkéol et Kankoussa, de deux autres de la wilaya du Trarza qui sont Rosso et R'Kiz », a dit Ould Kory. Il a souligné qu'un travail est actuellement entrepris pour l'entrée, le mois prochain, de 7 nouvelles moughataas dans ce programme, afin d'inclure, par exemple, toutes les moughataas du Hodh Charghi, pour atteindre l'objectif fixé par le Président de la République et qui consiste à faire bénéficier, de manière régulière, 100.000 familles mauritaniennes de l'appui financier mobilisé dans le cadre du programme en question.

Transferts monétaires : Renforcement de la résilience dans les circonstances exceptionnelles

L'attribution de montants par la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion aux veuves, orphelins et personnes âgées empêchées par la pauvreté, l'handicap et la maladie traduit parfaitement l'intérêt désormais accordé par l'Etat à ces catégories, non pas seulement à travers des projets et des services d'accompagnement, mais aussi par le biais de transferts monétaires directs, remis de main à main, par Taazour aux bénéficiaires, pour leur insertion dans une vie décente et pour renforcer leur résilience face aux crises et aux situations d'urgence. Ces transferts monétaires exécutés dans le cadre du programme couvrent 200.000 personnes environ à travers le pays, et ce, selon la carte des bénéficiaires, dans 8.119 villages sur le territoire national.

Ayant en charge des orphelins qui ont perdu leur soutien, Fatimetou Mint Messaoud, du village de «Ehl Moctar », dans le moughataa de Kiffa, wilaya de L'Assaba, est l'une des bénéficiaires du Programme de transferts monétaires. Elle évoque, à ce propos, l'efficacité de cette initiative

pour atténuer les affres de la pauvreté dont elle souffre, louant par ailleurs le mécanisme utilisé pour assurer l'arrivée de ces montants à leurs ayants-droit. « Ma situation est difficile et je nourris des enfants à la sueur de mon front, en vendant du couscous », confie-t-elle, disant ne disposer de rien dans cette vie, à part une chambre en banco. Et d'appeler à la poursuite de ce soutien apporté par l'Etat et à son augmentation pour assurer aux citoyens une vie décente et extraire des foyers de la misère et de la pauvreté.

Mint Messaoud a aussi demandé à élargir la base de cet appui pour englober l'accès des bénéficiaires aux médicaments et à l'assurance maladie, eu égard aux coûts élevés de la prise en charge des besoins indispensables à la vie.

Un autre bénéficiaire du Programme des transferts monétaires, Mohamed Abd, résidant dans le même village, apprécie cette initiative entreprise envers des citoyens comme lui, confrontés aux problèmes de subsistance quotidienne. D'autant qu'il est très âgé et se trouve confronté, comme ses semblables, à des conditions sanitaires par-

ticulières présentant des risques élevés pour les personnes âgées. « L'intervention de l'Etat à travers Taazour à travers ce mécanisme relatif à l'assistance numéraire aux pauvres est d'une grande importance, en raison de ses retombées positives sur cette catégorie », a-t-il souligné.

De son côté, Khdeija Mint Jebane, du village «Lekra-yie», moughataa de Moudjéria (Tagant), s'est appesantie sur les conditions de pauvreté, de vulnérabilité et d'handicap dont elle souffre et qui rendent l'accès de sa famille à ces transferts monétaires accordé par Taazour indispensable pour alléger les souffrances quotidiennes créées par la conjugaison de ces maux, surtout en l'absence d'un chef de ménage. « Les conditions de mon handicap se sont aggravées sous le poids de la pauvreté et de la misère, m'obligeant à rester les bras croisés sans pouvoir faire le nécessaire pour subvenir aux besoins de mes enfants orphelins », a-t-elle indiqué, appelant à davantage de soutien financier et de transferts monétaires au profit de cette catégorie confrontée à des circonstances extrêmement difficiles.



«Taazour» ... briser le cycle de la pauvreté en faveur de l'égalité au développement

■ Par Taleb Ould Brahim

La Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion «Taazour» est chargée d'une mission multidimensionnelle et multiforme visant à assurer une amélioration qualitative et globale de tous les aspects de la vie des groupes ciblés, qu'il s'agisse d'aspects sociaux, économiques ou liés aux services.

Sa création traduit l'un des plus importants engagements électoraux de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, comme l'atteste son statut d'organe institutionnel de rang ministériel.

La mission principale de la Délégation est de renforcer le développement intégré dans les milieux des populations les plus pauvres et les plus vulnérables, en améliorant les conditions de vie de leurs habitants, et ce afin de briser le cycle de la pauvreté et de la précarité auxquelles sont exposées d'importantes franges de la société et, par voie de conséquence, à autonomiser ces groupes pour tirer profit, aux côtés des autres composantes de la société, des facteurs de la prospérité sociale, du bien-être économique et de l'intégration réelle.

Taazour œuvre, dans le cadre de son plan d'action, à réduire considérablement la vulnérabilité économique et sociale des pauvres sur toute l'étendue du territoire national, à travers la délivrance du plus grand nombre possible de familles des entrailles de la pauvreté vers une vie décente, grâce à un travail sérieux, proactif et programmé qui adopte un plan d'action cohérent et bien étudié, ainsi qu'un suivi permettant d'atteindre les objectifs de manière efficace et efficiente.

Elle vise aussi à faciliter et à coordonner les actions de l'Etat dans ses domaines d'intervention afin de garantir l'accès de toutes les populations ciblées aux services de base et à plus grande échelle, afin d'améliorer leur cadre de travail et leurs conditions de vie.

La Délégation cherche également à créer et à susciter une dynamique de développement local durable au niveau de toutes les communes et de toutes les populations ciblées, en plus de la création d'activités génératrices de revenus et d'emplois permanents dans des secteurs économiques prometteurs. Son plan d'action porte en outre sur la consolidation efficace et efficiente des filets de sécurité sociale au profit des familles pauvres, avec une approche prometteuse dans le domaine de la promotion sociale, en plus du renforcement des capacités des personnes exposées à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.



Programme d'activités et domaines d'intervention

Taazour a élaboré, suivant les missions dont elle est chargée, un ambitieux plan national de solidarité nationale et de lutte contre l'exclusion, qui s'articule autour de plusieurs objectifs dont les plus importants visent la réalisation d'une croissance intégrée dans le milieu de la population pauvre, à travers un programme destiné à promouvoir la protection sociale et l'intégration économique, puis l'amélioration de l'accès aux services de base. Ces programmes sont:

- Le programme «Cheila» qui vise à améliorer l'accès aux services de base, tels que l'enseignement formel, pré-primaire et secondaire, puis l'enseignement non formel tel que l'alphabétisation, l'enseignement originel et la formation professionnelle, ainsi que la santé et la nutrition, le programme d'eau potable et d'assainissement, en plus de l'énergie comme l'électricité et le gaz domestique.
- Le programme «AlBarka», qui vise à promouvoir

l'inclusion économique en intégrant les filières agricoles et pastorales, en plus de l'intégration dans des filières économiques prometteuses telles que la pêche maritime, le tourisme et l'artisanat, puis l'accès aux activités génératrices de revenus ainsi qu'au microcrédit et la promotion des corporations villageoises.

- Programme «Dari», chargé d'améliorer le cadre de vie, à travers des axes dont l'accès au logement social dans les zones urbaines précaires, ainsi que dans les zones de regroupement villageois puis l'aménagement des lieux des regroupements villageois.
- Le programme «Tekavoul» qui a pour but de renforcer l'efficacité des filets sociaux et à améliorer le pouvoir d'achat en élargissant le champ des distributions cash, le renforcement de la résilience face aux crises dans les périodes critiques et la promotion économique et sociale dans les milieux pauvres et vulnérables.



• Le programme «Emel» dont l'objectif est d'assurer la sécurité alimentaire et de protéger le pouvoir d'achat par l'amélioration de l'accessibilité géographique et la disponibilité d'un panier de denrées puis le soutien au développement des stocks alimentaires villageois et des banques céréalières.

Réalisations de 2020

Malgré les obstacles et les difficultés de lancement effectif, pour ce qui concerne les activités des institutions et de service en particulier, la Délégation Générale est rapidement entrée dans la dynamique de l'action gouvernementale ; ce qui lui a permis, en quelques mois, d'accomplir d'importantes réalisations qui ont eu un impact positif sur les conditions de vie des familles au niveau national.

Les interventions effectuées par Taazour au cours du premier semestre 2020 s'inscrivent dans les programmes d'action gouvernementale les plus importants, à savoir le programme « Ewlewiya n°1 » (Mes priorités 1), lancé par Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, le 29 janvier 2020, ainsi que le plan multisectoriel de lutte contre la pandémie du Covid-19.

La Délégation est intervenue, dans le cadre de ces actions, dans trois composantes de ce programme, avec un budget total de 11 milliards d'anciennes ouguiyas environ, soit près de 25% du budget alloué au programme.

Dans la composante « enseignement », on enregistre la construction de 32 écoles primaires et de 7 établissements d'enseignement secondaire avec leurs annexes. Le budget alloué à cette composante était de 4 milliards d'anciennes ouguiyas environ, tandis que le stade d'avancement des travaux a atteint 40%.



Quant à la santé, Taazour a construit et équipé 20 centres de santé.

Lutter contre les effets du Covid-19

La Délégation a réalisé, dans le cadre de ses efforts déployés pour lutter contre la pandémie du Covid-19, un ensemble d'acquis visant à atténuer les impacts sociaux et économiques de la maladie sur les groupes vulnérables. Il s'agit notamment de la distribution de kits alimentaires au niveau de Nouakchott au profit de 20.200 familles, l'opération Ramadan et les transferts monétaires, dont le nombre de bénéficiaires a atteint 186.293 familles sur toute l'étendue du territoire national, en plus du programme «Emel», avec un accord d'approvisionnement des boutiques au premier trimestre 2020, cosigné avec le Commissariat à la Sécurité Alimentaire, puis l'octroi d'un soutien financier de 20

millions d'anciennes ouguiyas au profit des artistes musiciens dont les activités ont été affectées par la mise en œuvre des mesures préventives destinées à empêcher la propagation du coronavirus.

Les plans d'intervention élaborés par Taazour visent, dans leurs dimensions globales, la réalisation des engagements électoraux de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, dans le domaine de l'élimination de la pauvreté, de l'injustice et de la marginalisation.

Il ne fait l'objet d'aucun doute que la mise en œuvre de ce plan améliorera considérablement les conditions de vie des populations bénéficiaires et réduira les manifestations d'injustice et de vulnérabilité en ouvrant des horizons nouveaux et effectifs à une grande partie des groupes qui ont souffert de ces phénomènes.

Le registre social ... une boussole pour identifier les poches de pauvreté dans le pays

La Délégation a adopté, au début de ses interventions concomitantes à la propagation de la pandémie du Covid-19 et ses répercussions négatives, le registre social comme mécanisme scientifique, précis et efficace, suivi par tous les Etats aux conditions sociales et économiques semblables à celles de la Mauritanie.

Ce mécanisme jouit également de l'appui et de l'estime des institutions internationales de développement qui y voient une approche scientifique objective adoptant des mécanismes d'identification des poches de pauvreté ayant prouvé leur haute pertinence.

En tant que mécanisme de suivi des zones paupérisées, le registre social s'inscrit dans le cadre d'un parcours de réactualisation permanente, reflétant les conditions de vie de la population et leur évolution économique, en tenant compte des spécificités liées aux milieux rural et urbain.

Compte tenu de ces faits, les résultats du registre social reflètent constamment et fidèlement la carte de la pauvreté dans le pays. Il y a aussi une coopération entre Taazour et certains partenaires, notamment la Banque mondiale, pour développer un mécanisme de mise à jour du registre, afin de pouvoir donner une image en temps réel de la situation de vie de la population et, par conséquent, contribuer à déterminer des indicateurs efficaces d'intervention, non seulement pour la Délégation, mais aussi pour tous les secteurs de développement dans le pays.

Partant de la réalité liée à cette pandémie et de la nécessité de trouver un mé-

canisme permanent de suivi des zones de pauvreté, Taazour a parallèlement œuvré pour développer les différents programmes d'intervention prévus dans le cadre du plan national de solidarité et de lutte contre l'exclusion, et ce en exécutant une vaste et qualitative opération, la plus grande de l'histoire du pays, au profit des groupes vulnérables de la société sur toute l'étendue du territoire national.

La Délégation a recruté, à ce propos, un groupe d'institutions pour faire parvenir les montants à leurs bénéficiaires, mis à leur disposition une base de données informatiques et une application électronique tandis que des équipes ont été formées par Taazour pour assurer la parfaite exécution de cette mission.

Le Directeur chargé de la Communication à la Délégation, M. Mohamed Ould Kory, affirme à ce sujet, que les sommes distribuées ne peuvent être décaissées qu'à travers l'application électronique qui permet à Taazour d'assurer un suivi quasi-spontané du déroulement de l'opération, garantit la réception par les ayants-droit effectifs et réduit le nombre de personnes nécessaires pour son exécution.

« La Délégation n'a pas loué de véhicules pour ces opérations dont les frais sont entièrement pris en charge par les institutions privées qui ont remporté le marché, et que Taazour a engagées à prendre toutes les mesures sanitaires nécessaires dans ces circonstances », a-t-il affirmé.



Activités génératrices de revenus

Mode opératoire privilégié du programme Albarka

« Si tu donnes un poisson à un homme, il mangera un jour. Si tu lui apprends à pêcher, il mangera toujours. » Lao Tseu.

Pour venir en aide aux pauvres constituant plus de 31% de la population du pays, il est souhaitable de les aider à se prendre en charge. Et comme partout en Afrique, le mode opératoire le mieux indiqué est l'aide qui dispense de l'aide : le montage d'activités génératrices de revenus (AGR) qui, vu le plan d'action du programme Al barka, devrait en être l'un des modes opératoires privilégiés.

La mise en place ou le renforcement d'une activité génératrice de revenus (AGR) sont souvent envisagés à l'échelle d'un microprojet de solidarité nationale, tel celui que la Délégation met en œuvre dans le cadre de la mission qui lui est confiée. Il s'agit d'une véritable opportunité pour le renforcement sur le long terme des moyens d'existence d'une population cible ou pour contribuer à la pérennité financière de structures sociales.

Dans ce cadre, et en dehors du financement global du programme Al Barka, Taazour espère bénéficier, très prochainement, d'une enveloppe de 12,6 millions USD pour l'exécution de la composante 3 destinée à favoriser le micro-entrepreneuriat pour des activités génératrices de revenus.

A la frontière d'un projet social et d'un projet économique, le succès sur le long terme d'une AGR va résider notamment dans la capacité des parties prenantes à adopter une démarche entrepreneuriale. A travers le programme Al barka, Taazour voudrait bien rompre avec une tradition d'échec que beaucoup de projets d'AGR ont eu à subir par le passé, essentiellement parce qu'en plus des financements, une aide méthodologique n'a pas été apportée aux associations porteuses de projets qui ne seraient pas familières de cette démarche.

Une activité génératrice de revenu (AGR) est « une activité qui consiste à fournir des services ou des biens en vue de les proposer à la vente. » Une AGR émane d'une entreprise ou d'une coopérative. L'AGR bénéficie, en premier lieu, à ceux qui la mettent en œuvre, ses promoteurs qui doivent nécessairement avoir un savoir-faire dans le domaine d'activité envisagé. Ces activités tirent leurs revenus du marché et par conséquent obéissent à la loi du marché ; l'offre et de la demande. Elles doivent être rentables et pérennes quelque soit leur lieu d'exercice.

Opportunités économiques à saisir

En dépit des richesses de la Mauritanie, les potentialités qui s'offrent à ceux qui se lancent dans les AGR ne sont pas suffisamment exploitées, alors qu'elles pourraient jouer un rôle prépondérant dans le développement à la base.

Actuellement, les femmes sont encore fortement marginalisées en Afrique. Cela ne favorise pas leur présence dans toutes les sphères de prise de déci-



sion et limite leur contribution à leur émergence. Les AGR sont, justement, une forme de « redressement » orientée vers cette discrimination à l'endroit des femmes qui constituent les couches les plus vulnérables et les plus défavorisées de la population. A travers son plan d'action visant à « promouvoir l'inclusion économique des populations pauvres et vulnérables », le Programme Al Barka s'inscrit dans une dynamique d'émancipation de la femme rurale par le renforcement des capacités et l'accompagnement dans la mise en œuvre des activités génératrices de revenus.

Cependant, à lui seul, le modèle proposé ne suffit pas. Beaucoup d'efforts restent à fournir tant par les pouvoirs publics, que les organisations de la société civile et la gente féminine elle-même.

En effet, dans les pays en développement, les femmes produisent 60 à 80% de l'alimentation mais possèdent moins de 2% des terres. Actrices économiques à part entière, elles s'adonnent à toutes les corvées, de la production et de la transformation des produits alimentaires à la commercialisation de ceux-ci. Ce sont également elles qui s'occupent du bien-être des ménages et de l'éducation des jeunes citoyens et citoyennes. Cependant, elles n'ont qu'un accès limité aux ressources en raison des pesanteurs sociales rétrogrades.

Emancipation de la femme au travers des AGR

Le développement durable passe par la prise en

compte de tous les membres de la communauté. Cette approche favorise une plus grande transparence dans la répartition des ressources mais aussi dans la prise en compte des intérêts des uns et des autres. La marginalisation des femmes dans le circuit de production informel prépondérant en Afrique ne favorise pas leur présence dans toutes les sphères de prise de décision et limite leur contribution à leur émergence.

L'objectif de tout programme se basant sur les AGR devrait être d'amoindrir l'effet de cette discrimination à l'endroit des femmes qui constituent les couches les plus vulnérables et les plus défavorisées de la population. Cela semble être le cas si l'on observe de près le plan d'action d'Al Baraka, notamment en ce qui concerne le volet AGR prévoyant la mise en œuvre de mesures phares : Identification des populations et AGR porteuses et des sources de débouchés commerciaux, Réalisation d'actions de formation qualifiante et de mise en apprentissage, Aide à l'installation par la fourniture de kits professionnels pour de petites activités et Appui à la recherche de débouchés.

Aujourd'hui, malgré la prise de conscience de leur intérêt dans un certain nombre de pays, qui s'est traduit par la mise en œuvre de politiques visant à promouvoir et à soutenir les AGR, ce secteur souffre encore d'un déficit de crédibilité au sein des organisations de la société civile qui en porte souvent le plaidoyer. Un travail de sensibilisation doit être mené dans ce sens.

Sneiba Mohamed

**ALBARKA****HORIZONS**

Magazine mensuel

Programme AlBarka

Soutien à la dynamique de développement économique local

Le programme « Al Barka » (littéralement : la bénédiction) figure en bonne place dans les cinq programmes que la Délégation Générale à la solidarité nationale et à la lutte contre l'exclusion (TAAZOUR) compte mettre en œuvre d'ici à fin 2023. Doté d'un budget annuel de 850 000 000 MRU, il est orienté vers le financement d'activités génératrices de revenus (AGR) et de l'inclusion dans les filières économiques porteuses des populations les plus pauvres du pays.

Dans l'approche stratégique globale touchant les zones où le taux de pauvreté est égal ou supérieur à 31% (soit 219 communes, 8145 localités avec un effectif de 622 079 ménages et une population de 3 851 599 habitants), « Al barka » devrait « stimuler un développement local générateur d'activités, d'emplois et de revenus ».

L'action de la composante « Al barka » n'est donc pas anodine. Elle devrait être globale, c'est-à-dire toucher toutes les communes qui sont au nombre de 219 et avoir pour objectif le relèvement des conditions de vie des populations par le travail et la participation. La panoplie de domaines d'interventions ciblés par le programme « Al barka » est choisie, à dessein, pour porter à son plus haut niveau, l'inclusion économique, à travers les filières agropastorales, « les filières économiques porteuses », comme les BTP, la pêche, le tourisme et l'artisanat, les Activités génératrices de Revenus (AGR), l'accès au microcrédit et la promotion de l'organisation villageoise.

Les AGR que Taazour inscrit comme axe prioritaire de son programme « Al Barka » sont, prioritairement, une « offre multisectorielle, intégrée et attractives d'aide à la sortie de la pauvreté » dans les 187 communes enregistrant un taux de pauvreté égal ou supérieur à 31% et capitalisant une population cible de près de 200.000 ménages.

Ce volet vise essentiellement deux actions à savoir : les moyens de production, le pouvoir d'achat des pauvres tendant vers une autonomisation progressive. Celle-ci concerne, prioritairement l'autonomisation des femmes, afin d'assurer leur participation pleine et active à la dynamique de développement national.

L'exploitation judicieuse de l'existant, en termes d'opportunités économiques, est l'un des gages de réussite de ce programme participatif à souhait. C'est en cela qu'Al Barka doit innover par rapport aux pratiques « dirigistes » d'antan ne prenant souvent pas en compte l'adéquation de l'offre d'assistance, qui doit rester dans le domaine de l'organisationnel, et la demande répondant au vrai besoin des populations cibles. Le Programme doit ainsi agir sur cinq axes :

Les Activités Génératrices de Revenus (AGR) qui doivent permettre à Taazour de développer rapidement des activités facilement maîtrisables par les



membres des 200 000 ménages les plus pauvres, aider à organiser de façon durable ces activités, et raccrocher progressivement ces activités à des filières économiques organisées.

L'inclusion dans les filières agropastorales doit permettre, de façon ciblée, de soutenir ces filières par la réalisation de petits aménagements hydro-agricoles, par diverses formes d'appui à l'élevage, par la fourniture ponctuelle de matériels et d'intrants dans le cadre de microprojets innovants et par la

recherche active de débouchés commerciaux au bénéfice des ménages pauvres actives, à des degrés divers, dans les filières agropastorales.

Elle s'accompagnera par l'inclusion dans les filières économiquement porteuses : que ce soit dans le bâtiment et les travaux publics, dans le tourisme, dans l'artisanat, dans le secteur de la pêche et dans d'autres filières. Par ce sous-programme, Taazour entend soutenir des initiatives concrètes, des projets de développement de micro-activités en lien avec le potentiel économique local,

assurant la promotion des matériaux locaux, accessibles à des membres de ménages pauvres et vulnérables, s'inscrivant dans des chaînes de valeur locales et venant apporter du travail qualifiant. Taazour veillera à ce que sa commande publique soit effectivement génératrice d'emplois pour les populations pauvres locales.

Inclusion financière et Microcrédit : Taazour vise à faciliter l'accès à une offre de microcrédit adaptée aux besoins des personnes développant des activités génératrices de revenus, acquérant le statut d'auto-entrepreneur ou créant une micro-entreprise, et cela à des conditions et à des taux compatibles avec leurs ressources modestes et leurs activités émergentes.

Organisation villageoise : Taazour entend promouvoir des démarches d'organisation villageoise ou inter-villageoise adaptées aux différents contextes locaux, souples, évolutives, reposant sur les intérêts économiques et sociaux des différents groupes d'acteurs locaux dans des zones optimales de croissance.

Programme 2 ALBARKA - PROMOUVOIR L'INCLUSION ECONOMIQUE DES POPULATIONS PAUVRES ET VULNERABLES	
Domaine d'action 2.1	Développement des activités génératrices de revenus (AGR) en milieu rural et en milieu
Mesure 2.1.1	Identification des populations et AGR porteuses et des sources de débouchés commerciaux
Mesure 2.1.2	Réalisation d'actions de formation qualifiante et de mise en apprentissage
Mesure 2.1.3	Aide à l'installation par la fourniture de kits professionnels pour de petites activités
Mesure 2.1.4	Appui à la recherche de débouchés
Domaine d'action 2.2	Inclusion dans les filières agropastorales
Mesure 2.2.1	Réalisation d'aménagements hydroagricoles
Mesure 2.2.2	Appui au développement des filières d'élevage
Mesure 2.2.3	Fourniture de matériels et d'intrants agricoles
Mesure 2.2.4	Appui formation à des coopératives agropastorales
Mesure 2.2.5	Appui à la commercialisation des produits agricoles
Domaine d'action 2.3	Inclusion dans les filières économiquement porteuses
Mesure 2.3.1	Identification des potentiels d'emplois dans les différentes filières en secteurs informel et formel
Mesure 2.3.2	Identification et accompagnement de jeunes de ménages pauvres en vue de leur insertion professionnelle
Mesure 2.3.3	Aide à l'installation par la fourniture de kits professionnels pour l'auto-emploi et la micro entreprise
Mesure 2.3.4	Formation d'adaptation pour l'accès à des emplois formels
Domaine d'action 2.4	Accès au microcrédit
Mesure 2.4.1	Définition de l'offre de microcrédit adaptée aux populations pauvres et vulnérables
Mesure 2.4.2	Contractualisation avec des organismes faïtières
Mesure 2.4.3	Mise en œuvre des microcrédits
Domaine d'action 2.5	Promotion de l'organisation villageoise
Mesure 2.5.1	Développement d'une démarche renouvelée d'organisation villageoise ou inter villageoise
Mesure 2.5.2	Appui au déploiement de démarches d'organisation villageoise ou inter villageoise adaptées à chaque contexte





Comme pour tous les programmes engagés par Taazour, dans le cadre de son mandat, le volet « Al barka » doit se focaliser prioritairement sur les communes où le taux de pauvreté est égal ou supérieur au taux de pauvreté au niveau national (31%); soit 83% des communes du Pays, représentant 60% des ménages et 60% de la population mauritanienne.

En considération des indicateurs sur la pauvreté sur lesquels travaille Taazour, l'on comprend facilement l'ampleur de la tâche. Ces chiffres indiquent qu'entre 2000 et 2014, le taux de pauvreté n'a cessé de diminuer passant de 31,4 % à 16,6 % d'extrême pauvreté et de 51 % à 31 %. Pourtant, en raison de la croissance démographique, le nombre de pauvres est resté stable : 1 060 926 en 1988 et 1 096 584 en 2014 (chiffres EPVC / ONS). Ils montrent également que la pauvreté est avant tout rurale avec un taux de 44,4 % en 2014 contre 16,7 % en zone urbaine. Cependant, l'exode des populations et l'urbanisation rapide favorisent la création de poches de pauvreté dans les zones urbaines précaires. Enfin, 7416 localités (sur un total de 8112 localités) ont un taux de pauvreté supérieur ou égal à 31 %. Elles sont encore 1779 à avoir un taux de pauvreté supérieur ou égal à 60 %.



Dans le cadre du programme Al Baraka, Taazour sera, probablement, le maître d'ouvrage de certains volets des engagements du président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh Ghazouani, en ce qui concerne, notamment 200 initiatives d'éducation préscolaire, ainsi que 50 projets de petites entreprises pour les sortantes

du Centre pour la Formation et la Promotion Féminine qui devraient bénéficier de financements conséquents; d'un Projet de promotion des femmes entrepreneurs pour 100 petites entreprises ainsi que 100 autres destinés aux femmes des deux Hodhs, de l'Assaba et du Guidimka.

Sneiba Mohamed

Les filières économiques

Une stratégie d'inclusion pour améliorer l'accès à l'emploi

L''Afrique est à la fois le continent le plus jeune du monde et celui à la croissance démographique la plus rapide. Chaque année, 10 à 12 millions de jeunes entrent sur le marché du travail. Or, un nombre bien moindre d'emplois sont créés. En raison de l'inadéquation des compétences, les jeunes manquent aussi parfois de l'expertise requise dans la vie active.

La Mauritanie constitue un microcosme de ces difficultés. Plus de 60 % de la population a moins de 25 ans. Pourtant, « cette tranche d'âge est deux fois plus susceptible d'être au chômage que les plus de 25 ans (42 % contre 21 %), selon les chiffres 2017 de l'Office national de la Statistique. Il n'en demeure pas moins que la jeunesse de sa population constitue un atout pour un pays - pour autant que certaines conditions soient remplies en matière d'éducation, d'emploi et de services sociaux.

Dans sa stratégie d'inclusion dans les filières économiques porteuses, par le biais du programme Al Barka, la Délégation générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (Taazour) dispose de plusieurs leviers dont les plus importants sont l'agriculture et l'élevage, le BTP, la pêche et le tourisme.

L'inclusion dans les filières agropastorales prévue dans le programme Albarka passe par la réalisation d'aménagements hydro-agricoles pour de petits périmètres de production rizicole, de culture sous



pluies ou d'activités de maraîchage, l'appui au développement des filières d'élevage, le pays disposant d'un cheptel composé de 1,6 million de bovins, 16 millions d'ovins et caprins et 1,4 million de camélins et apportant une contribution de 12% au PIB. Elle se traduira aussi par la fourniture de matériels et d'intrants agricoles aux petits exploitants, la formation de coopératives agropastorales et l'appui

à la commercialisation des produits agricoles. L'entame du programme « spécial indépendance » profitera à la composante agropastorale par le lancement d'une étude pour 10 barrages, la mise en valeur de 120 ha en culture maraîchère et 20 000 ha, principalement en culture de Sorgho et de Maïs associées à celle de Niébé.



Concernant le secteur du tourisme, le potentiel est énorme, malgré de nombreuses contraintes liées d'abord au placement de la Mauritanie, pendant de longues années, en zone rouge, mesure qui a été atténuée en 2019 par le Quai d'Orsay, et l'apparition de la pandémie du coronavirus (covid-19) qui a frappé de plein fouet l'ensemble de l'économie mondiale portant un rude coup au secteur touristique et au transport aérien.

Même s'il recule de 1,5 % par rapport à son niveau il y a un an, selon la Note de conjoncture publiée par l'Office national de statistique (ONS) pour le premier trimestre 2020, le secteur de la construction reste un domaine pourvoyeur d'emploi mais nécessitant tout de même une orientation des jeunes mauritaniens vers les écoles de formation technique et professionnelle pour se doter du savoir-faire nécessaire et limiter la forte présence sur le marché de travailleurs étrangers notamment Sénégalais et Maliens.

BTP Mauritanie, un site spécialisé sur le secteur des bâtiments et travaux publics, livre une panoplie de métiers qui peuvent intéresser les jeunes à la recherche d'une formation qualifiante : Maçon polyvalent, conducteur d'engins de chantier, opérateur terrassier, coffreur, briquetier, maçon spécialisé en terre crue, Ouvrier Maçon en Génie Civil...

L'importance du secteur qui ne cesse de croître en Mauritanie a été soulignée, il y a une quinzaine d'années, par une étude complète réalisée par le Centre mauritanien d'analyses et de politiques (CMAP) sous le titre « BTP et perspectives de croissance économique ».

Cette étude a mis en exergue l'évolution rapide du secteur des BTP en Mauritanie, à l'époque, troisième secteur après les mines et la pêche. En moins de dix ans, les BTP ont connu une évolution spectaculaire en termes d'importations de matériaux de construction, en matière de création de valeur ajoutée, de croissance annuelle et de contribution au PIB (environ 7%).

Améliorer l'accès à l'emploi

La détermination des filières porteuses est ainsi le meilleur moyen d'améliorer l'accès à l'emploi.

Dans le cadre d'un partenariat PPP, des entreprises de trois secteurs économiques majeurs - agriculture mixte, bâtiment et travaux publics ainsi que pêche - ont dressé la liste des « emplois prioritaires » dans trois régions du pays. L'idée était que si les entreprises indiquaient elles-mêmes les compétences dont elles avaient le plus besoin, les centres de formation pourraient s'adapter et les jeunes pour suivre des parcours de carrière plus prometteurs.

« L'objectif était que les partenaires publics et pri-

vés définissent les métiers prioritaires dans ces trois secteurs, qui font partie des secteurs prioritaires de la politique de développement de la Mauritanie », a expliqué Abidine Levrack, point focal pour la Plateforme d'expertise en formation professionnelle (PEFOP) de l'IIEP-UNESCO Dakar qui apporte son soutien à ce partenariat public privé.

Les entreprises du bâtiment, par exemple, ont indiqué avoir besoin d'ouvriers du bâtiment polyvalents. Actuellement, ces entreprises sont obligées d'embaucher trois apprentis différents pour honorer certains contrats de construction.

Ce modèle pourrait être intéressant pour Taazour, dans le cadre du programme Albarka prévoyant des mesures comme la « réalisation d'actions de formation qualifiante et de mise en apprentissage » ainsi qu'une « aide à l'installation par la fourniture de kits professionnels pour de petites activités ». Ainsi, tous les centres de formation de Nouakchott qui dispensent des formations dans ce domaine peuvent être sollicités dans le cadre d'un partenariat de type PPP profitant aux entreprises nationales du BTP, à charge pour elles d'engager ces jeunes répondant au besoin du marché de l'emploi.

Sneiba Mohamed

Programme AlBarka :

Permettre aux ménages pauvres et vulnérables d'intégrer des filières économiquement porteuses

Le programme AlBarka, relevant de la Délégation générale à la Solidarité nationale et la Lutte contre l'exclusion (Taaזור), est destiné aux populations pauvres et vulnérables. Doté d'un budget annuel de 850.000.000 MRU, il a, entre autres, pour objectif de financer le secteur informel et les petits métiers qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des ménages pauvres et vulnérables.

Le coordinateur du programme, Dr Mohamed Ahid Isselmou souligne, dans un entretien accordé à Horizons, qu'AlBarka dispose de fonds nécessaires pour la bonne exécution de son plan d'action et qu'il espère avoir très prochainement un financement de 12,6 Millions de Dollars pour l'exécution de la composante -3 (Favoriser le micro-entrepreneuriat pour des activités génératrices de revenus) du projet employabilité des jeunes. Le coordinateur révèle que le programme Al Barka marquera le lancement de ses activités par un programme spécial indépendance au cours du mois de novembre, à l'occasion de la fête de l'indépendance nationale.

A la question de savoir si Al Barka dispose des financements nécessaires pour la mise en œuvre de son très ambitieux programme couvrant plusieurs domaines allant de l'agriculture à la micro finance, en passant par le tourisme et l'artisanat pour ne citer que ceux là, le Coordinateur répond que oui. Il assure que le programme Albarka dispose de fonds nécessaires pour la bonne exécution de son plan



d'action indiquant un budget annuel de 850 000 000 MRU et la probabilité de bénéficier prochainement d'un financement additionnel de 12,6 Millions de Dollars pour l'exécution de la composante -3 (Favoriser le micro-entrepreneuriat pour des activités génératrices de revenus) du projet employabilité des jeunes. Le Coordinateur du programme a assuré que d'autres requêtes de financement sont également en cours de préparation.

Sur les spécifications du programme dont les fi-

nancements sont destinés exclusivement aux populations pauvres et vulnérables, le Coordinateur explique que le critère de sélection est la base de données du Registre Social. Ainsi, en adoptant la base de données du Registre Social et en collectant et vérifiant les données relatives aux ménages identifiées, il sera impossible pour les ménages autres que ceux classés comme pauvres et vulnérables de bénéficier des programmes de la Délégation Générale TAAZOUR.

S'agissant de la micro finance, les critères d'éligibilité et les taux de remboursement qui seront appliqués à des populations aux revenus très bas, Dr Mohamed Ahid Isselmou explique que la composante microcrédit a pour objectif de financer le secteur informel et les petits métiers qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des ménages pauvres et vulnérables. De même, le montant accordé comprend une partie sous forme de don et une partie remboursable variant entre 10% à 90% d'un bénéficiaire à l'autre en fonction du niveau de pauvreté.

S'agissant de l'inclusion dans les filières agropastorales, celles économiquement porteuses, et de l'accès des organisations villageoises aux financements du programme Albarka, le Coordinateur précise que le Programme Albarka à vocation dans les zones de forte pauvreté de soutenir une dynamique de développement économique, de créer des activités génératrices de revenus et, au-delà, des emplois décents et durables, de permettre aux membres de ménages pauvres et vulnérables d'intégrer des filières économiquement porteuses. Il décline par la suite les différents volets de ce programme :

- Activités Génératrices de Revenus ;
- Inclusion dans les filières agropastorales ;
- Inclusion dans les filières économiquement porteuses ;
- Inclusion financière et Microcrédit ;
- Organisation villageoise.

L'enveloppe allouée à chaque composante est déterminée en fonction de son plan d'action.

A ce stade, le programme Albarka a déjà finalisé les travaux dans les barrages suivants :

Aïn Oulad Weiss (414 ha), dans la localité d'Oum Avnadech (Hodh Chargui), Glig Lahjar (30 ha), en Assaba, Gawa 3 (84 ha) à Sangrava (Brakna) et Eguerj Ehel Cheikh (95 ha), également dans la zone de Magtalahjar.

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie du coronavirus (Covid-19), le programme Al Barka a contribué dans l'ensemble des interventions menées par TAAZOUR dans la cadre du plan national de riposte contre la pandémie.

Au cours du mois de novembre, le programme d'inclusion économique mettra en œuvre un plan d'action ambitieux, avec pour but l'amélioration des conditions de vie des ménages pauvres et vulnérables sur toute l'étendue du territoire national dans





les domaines d'intervention privilégiés par Al barka : Activités Génératrices de Revenus ; Inclusion dans les filières agropastorales ; Inclusion dans les filières économiquement porteuses ; Inclusion financière et Microcrédit ; Organisation villageoise.

il est à noter que le programme Albarka marquera le lancement de ses activités par un programme Spécial Indépendance, au cours du mois de novembre, à l'occasion de la fête de l'indépendance nationale.

Le programme spécial indépendance comprend le lancement des études pour 10 barrages ; la mise en valeur de 120 ha en culture maraîchère et de 20 000 ha, principalement en culture de Sorgho et de Maïs associées à celle de Niébé ; l'appui et l'encadrement de coopératives laitières dans le bassin laitier ; le financement et l'exécution d'une nouvelle palmeraie à Boulehrathe -2 en Assaba ; le financement d'un ensemble d'activités Génératrices de Revenus pour la localité de Dali Guenbe -2 dans la commune de Koumbi Saleh et le démarrage de projets intégrés dans certaines zones humides du pays (Lac Kankoussa, Garalla, Oudey Ehl Echehib, Agharghar, Gonguel).

Babouna Diagana



BUDGET ANNUEL DU PROGRAMME ALBARKA 850 MILLIONS de nouvelles ouguiyas

COMPOSANTES DU PROGRAMME ALBARKA

- Activités Génératrices de Revenus
- Inclusion dans les filières agropastorales
- Inclusion dans les filières économiquement porteuses
- Inclusion financière et Microcrédit
- Organisation villageoise

BARRAGES POUR LESQUELS LES TRAVAUX ONT ÉTÉ FINALISÉS :

Wilaya	Moughataa	Commune	Nom Barrage	Superficie
Hod charghi	Néma	Oum Avnadech	Aîn Oulad Weïss	414 ha
Assaba	Kiffa	Kiffa	Glig Lahjar	30 ha
Brakna	Magtalahjar	Sangrafa	Gawa 3	84 ha
Brakna	Magtalahjar	Sangrafa	Eguerj Ehel Cheikh	95 ha

LE PROGRAMME SPÉCIAL INDÉPENDANCE COMPREND :

- Le lancement des études pour 10 barrages ;
- La mise en valeur de 120 ha en culture maraîchère ;
- La mise en valeur de 20 000 ha, principalement en culture de Sorgho et de Maïs associées à celle de Niébé ;
- L'appui et l'encadrement de coopératives laitières dans le bassin laitier ;
- Le financement et l'exécution d'une nouvelle palmeraie à Boulehrathe -2 en Assaba ;
- Le financement d'un ensemble d'activités Génératrices de Revenus pour la localité de Dali Guenbe -2 dans la commune de Koumbi Saleh ;
- Des projets intégrés dans certaines zones humides du pays (Lac Kankoussa, Garalla, Oudey Ehl Echehib, Agharghar, Gonguel).





Programme « Dari » de TAAZOUR :

Vers la construction de dix mille logements sociaux en zones précaires

Créée en 2019, la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion "TAAZOUR" avec rang de ministère, est une administration de mission qui constitue le bras d'exécution du programme « Ta'ahoudati » (mes engagements) du président de la République Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. Elle intervient en appui à tous les secteurs pour lutter contre toutes les formes d'exclusions et de pauvreté.

Dotée d'un financement de 200 milliards d'ouguiyas, étalés sur une période de cinq ans, Taazour regroupe différents programmes et projets dédiés à la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et la marginalisation, dont le principal objectif est l'amélioration du niveau de vie des populations à travers l'éducation, l'habitat, les projets communautaires et

la santé.

Ces programmes seront conduits et exécutés pour venir en aide à de vastes pans des populations vulnérables du pays particulièrement frappés par la marginalisation et l'exclusion.

C'est dans le cadre de son action visant l'amélioration des conditions de vie des populations, à travers l'habitat décent et l'accès aux services de bases, qu'intervient le programme Dari (ma maison) qui, selon son coordinateur, M. Abdelkader Mohamed Sleymane, prévoit la construction de dix mille logements sociaux au profit des habitants des quartiers précaires des principales agglomérations et centres urbains du pays.

Le Programme Dari vise essentiellement à améliorer le cadre de vie des populations pauvres et vulnérables en agissant dans trois domaines à travers sept mesures opérationnelles.

Ces domaines comprennent l'accès à l'habitat social en zones urbaines précaires, l'accès à l'habitat social en sites de regroupement villageois et l'aménagement et le développement de ces sites de regroupement villageois.

santé, de les connecter aux réseaux d'eau et d'électricité.

Identification des bénéficiaires de Dari en milieu urbain

Il y a eu en Mauritanie des expériences d'habitats sociaux en milieu urbain. Mais elles étaient restreintes. Dari, en revanche, couvre toutes les wilayas du pays. L'objectif est de construire 10 000 logements sociaux en 05 ans. L'identification des zones qui abriteront ces logements a été faite à l'aide du Registre social dont la direction a été

transférée du ministère des finances à Taazour. Le Registre social est une base de données précise identifiant les pauvres sur tout le territoire avec localisation GPS de chaque ménage. Sur ce registre social, il a été identifié 8000 ménages pauvres. Le programme Dari, en tablant sur 10 000 ménages, va au-delà.

En plus du registre social, il sera utilisé un questionnaire précis pour identifier les vraies cibles. Pour ces identifications, des comités départementaux comprenant le maire, le hakem, des représentants des populations seront mis en place. Toutes ces pré-



La première composante est l'habitat social au niveau des zones urbaines précaires. Ces zones ont été identifiées sur la base du registre social sur toute l'étendue du territoire national. Elles sont caractérisées par de habitats précaires tels que les hangars, les khaima, les baraques... Il s'agit d'habitats à la périphérie des villes, loin des équipements publics et des services. Le Président de la République, à travers Taazour, vise donc les populations de ces zones pour améliorer leur cadre de vie, notamment leur habitat et l'environnement dans lequel elles vivent. Il s'agit de leur offrir un espace de vie avec des habitats décents, des équipements publics, des infrastructures de base des écoles, des postes de

PROGRAMME DARI DE TAAZOUR

vers la construction de 10.000 logements sociaux en zones précaires

- 10.000 logements sociaux en 05 ans**
- Le programme couvre toutes les wilayas du pays**
- Coût indicatif d'un logement social en béton armé : entre 3.500.000 et 4.000.000 MRO**
- Pour éviter les ventes «illicites» : tous les logements auront une sécurité foncière**

cautions sont prises pour éviter que « les riches ne prennent ce qui est destinés aux pauvres. » « Nous y allons doucement avec prudence pour qu'à l'arrivée, les bénéficiaires soient les vraies cibles » dit le coordinateur, Abdelkader Mohamed Sleymane.

Coût des logements sociaux en milieu urbain

Le coût indicatif d'un logement social en béton armé a été estimé par Dari entre 3 500 000 à 4 000 000 MRO. Les logements construits en milieu urbain par Dari ne seront pas uniformes. Les bénéficiaires dont les revenus le permettent, pourront prétendre à des maisons avec 3 ou quatre pièces à charge pour eux de payer une partie du coût. Pour éviter les ventes « illicites », tous les logements construits par Dari auront une sécurité foncière.

Habitat coopératif

Pour la phase pilote de Dari qui se fera à Nouakchott, il a été choisi l'approche de l'habitat coopératif qui sera ensuite généralisée. Cette approche a été choisie pour diminuer les coûts tout en gardant l'effet de masse. Autres avantages de cette approche, elle fera appel à la main d'œuvre pauvre dans les zones ciblées pour favoriser des retombées économiques. Cette main d'œuvre sera identifiée, formée et encadrée. Les bénéficiaires seront ainsi impliqués dans la maîtrise d'ouvrage à travers aussi le gardiennage des chantiers, l'arrosage la réception provisoire et définitive des logements.

Regroupement villageois

Le regroupement villageois vise la lutte contre la dispersion et la naissance anarchique de villages, de localités. Chaque 30 ou 40 familles veulent leur localité, leur village. C'est, explique le coordinateur, un héritage de l'ouverture démocratique mal maîtrisée des années 90 en Mauritanie. En effet, les politiques, otages des notabilités locales, ré-



pondent positivement au chantage du genre « c'est mon village, construis moi une école, un dispensaire... je vote pour toi. » le résultat, c'est une pléthore de petites localités fantômes avec des écoles et postes de santé sans personnel. L'Etat, note le coordinateur, a perdu beaucoup d'argent du fait de cette dispersion qui ne répond à aucune norme. L'objectif est donc de regrouper les villages pour assurer aux citoyens les services auxquels ils ont droit. L'accès à une éducation de qualité, à l'eau potable, à l'électricité ne peut être réalisé sans regroupement.

La dispersion, obstacle au développement

Le registre social fait ressortir un total de plus de

9.000 villages en Mauritanie. Plusieurs de ces villages ne dépassent pas cinq familles. « Comment peut-on réussir le développement dans une telle dispersion? » s'interroge Abdelkader Mohamed Sleymane. Dans ces villages miniatures, il y a souvent des écoles, des postes de santé... vides.

Le Président de la République, poursuit le coordinateur, est ferme sur cette question. Il ne sera plus construit des infrastructures dans ces villages miniatures. Plus d'écoles, de sondages... pour une poignée de familles. Ainsi, une localité de 500 à 1.000 ménages peut bénéficier d'un poste de santé, d'une école fondamentale, d'une mosquée, d'un marché, de l'eau potable.

Une localité de 1.000 à 2.000 ménages, un centre de santé, une école fondamentale, une école islamique, la présence de la gendarmerie, un collège, une mairie, un marché, un parc pour le bétail, de l'eau potable, de l'électricité.

Démarche participative

Le regroupement villageois sera précédé d'une phase de sensibilisation, d'explications. Le préalable à ce regroupement est l'accord des habitants des villages concernés. Mieux, une demande de regroupement émanant des villages est transmise aux autorités locales, ensuite à Taazour. Cette démarche participative et inclusive est un gage de durabilité de l'opération de regroupement.

Les regroupements permettront aux autorités de favoriser l'exercice d'activités économiques. Il sera également construit dans les zones regroupées des logements collectifs pour les fonctionnaires, des cantines scolaires au fondamental et des internats au niveau des collèges et lycées.

Pour l'habitat dans ces zones regroupées, il sera favorisé l'utilisation de matériaux de construction locaux.

Khalilou Diagana / Ely Ould Maghlah

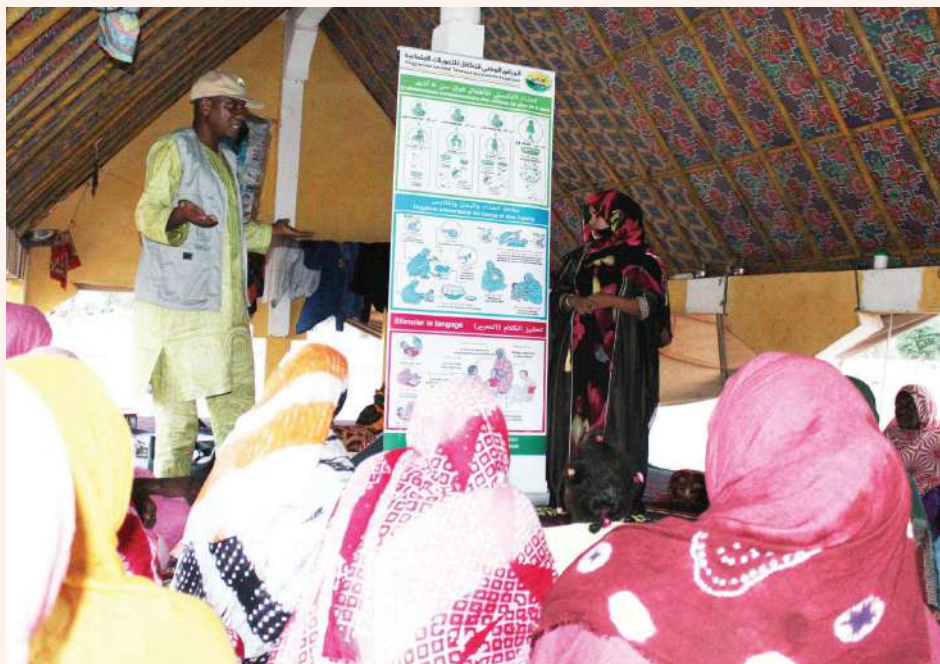




Projet d'Appui au système de filets sociaux

Par Mohamed Abderrahmane Med Yehdih

- Briser le cycle de la pauvreté intergénérationnelle
- Amélioration de l'inclusion économique des ménages pauvres,
- Renforcer la réaction aux chocs en période de soudure,
- Se doter d'une base de données fiable et actualisée.



Soucieuse d'accroître l'efficacité et l'efficience des interventions destinées à la lutte contre la pauvreté, la Mauritanie vient de lancer la deuxième phase du projet d'appui au système de filets sociaux pour une durée de cinq ans.

Le projet vient de bénéficier d'un financement de la Banque mondiale pour un montant de soixante-douze millions de dollars américains.

Les principales composantes du projet d'appui aux filets sociaux seront appuyées et renforcées, à travers cette enveloppe.

Celles-ci sont le registre social, le programme national Tekavoul des transferts sociaux et celui d'ElMaouna.

Avec le renforcement et l'extension du projet d'appui au système de filets sociaux à la Mauritanie ambitionne de briser la pauvreté intergénérationnelle et d'améliorer l'inclusion socio-économique des ménages pauvres.

Des facilités d'enrôlement à l'état civil seront offertes aux ménages pauvres dans le cadre du projet. D'autres actions non moins importantes sont prévues dans ce cadre comme l'aide aux ménages vulnérables pour faire face aux chocs climatiques provoquant l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, à travers la distribution de paniers alimentaires aux populations.

Le programme El Maouna (aide en arabe) a pour mission de renforcer les réactions aux chocs en période de soudure.

Programme national Tekavoul des transferts sociaux :

Le projet a été lancé en 2015 avec pour missions de cibler et d'assister les ménages pauvres, qui sont identifiés de manière collective et concertée par les habitants de la localité.

Les autorités et les élus ne s'interfèrent aucunement dans le choix ou l'identification des ménages éligibles à l'assistance du projet.

C'est eux seuls qui détiennent le pouvoir de définir localement et de manière collégiale leurs critères de pauvreté. Ils peuvent par exemple considérer le manque de terre à cultiver ou de bétail laitier ou tout simplement une activité commerciale génératrice de revenu.

Son soutien s'effectue par le biais des transferts monétaires, connus sous le nom anglais «Cash Transfer), cash versé chaque trimestre.

Il s'agit d'un montant de quinze mille d'anciennes

Ouguiyas (MRO).

Dans sa deuxième phase, le programme Tekavoul des transferts sociaux s'attèle à l'amélioration inclusion économique et sociale des ménages pauvres, en élargissant le cash transfer au profit des ménages pauvres pour englober le plus grand nombre de familles démunies.

Ces bénéficiaires passeront à 70.000 ménages avant la fin de 2020 et à 100.000 ménages en 2021.

Au sujet du montant du cash transfer trimestriel, il sera rehaussé et porté de 1500 MRU à 3600 MRU trimestre et de manière progressive d'ici 2024.

Promotion sociale :

Parallèlement aux soutiens financiers qu'il offre aux ménages en situation de pauvreté, le programme Tekavoul organise des séances de promotion sociale, dont 70% du temps et du contenu axés sur l'hygiène, la santé, la nutrition et le développement physique et émotionnel de l'enfant.

Ce genre de séance suscite l'engouement des populations désireuses de savoir tout ce qu'il faut sur leur santé, celle de leurs enfants, de l'éducation, de la santé préventive, de l'hygiène corporelle et du milieu, de la protection du milieu environnemental et particulièrement les pratiques qui les dégradent. Ces séances d'éducation suscitent, généralement des échos favorables à long terme, surtout quand ils voient que les enfants, « hommes de demain et bâtisseurs de l'avenir », bien scolarisés, plus conscients et plus aptes à appréhender les problèmes des communautés et à réaliser un avenir meilleur leur permettant de se libérer du cercle infernal de pauvreté intergénérationnelle.

Selon, le responsable de communication au programme, M. Mohamed Ahmed Bati, toute rupture avec les séances de promotion sociale engendre la suspension immédiate du paiement du cash transfert.

« La levée de la suspension s'effectue automatiquement après avec la réintégration des séances éducatives ».

Impact sanitaire et éducatif:

Une évaluation de l'impact social de ce programme était entravée par la pandémie de la covid-19, mais ses responsables disent avoir constaté des signes positifs de l'impact social des transferts opérés les zones ciblées comme l'adhésion au système forfait obstétrical.

Ce système permet à la femme de bénéficier d'une prise en charge totale pendant la grossesse et au moment l'accouchement et des soins post natus, moyennant une somme forfaitaire (entre 5 et 600 MRU).

L'accroissement du nombre de femmes qui adhèrent au système constitue un moyen de jauger le pouvoir d'achat des ménages et de l'intérêt accordé à la santé de la mère et de l'enfant dans les zones de l'Aftout orientale, poche de pauvreté accentuée.

« Le forfait obstétrical avait été adopté par les pouvoirs publics dans les années 2000 pour réduire le taux national de décès maternel, jugé parmi les plus élevés dans la région, avec le décès de six cent femmes sur cent mille naissances vivantes.

Ces décès surviennent suite des hémorragies, des grossesses non assistées et de l'absence du suivi pendant la durée de la grossesse.

Le planning familial est inclut aussi dans le système obstétrical, afin de réduire les grossesses et les naissances rapprochées qui influent sur la croissance physique et psychique de l'enfant et la santé de sa mère.

Ce système a donné de bons résultats en matière de réduction de la mortalité infanto juvénile.

Le responsable de communication du programme déclare, aussi, avoir constaté une nette augmentation du taux de scolarité dans les agglomérations couvertes par le cash transfer.

Il ajoute que les ménages sont libres de dépenser leur argent comme ils veulent, et que le projet leur recommande seulement, par la voix de ses animateurs installés dans la zone, de privilégier la santé et l'éducation.

« Le travail de ces animateurs a été perturbé par la covid-19, qui déconseille les rassemblements et attroupements. Mais ils arrivent à véhiculer leurs messages par des canaux intermédiaires limités dans des regroupements de 4 ou 5 personnes).

Au sujet de l'avenir des ménages jugés « sortis du cercle de la pauvreté », Bati précise que le projet va leur trouver un créneau quelconque, soit le financement d'une activité porteuse de revenu ou autre moyen garantissant un revenu durable.

A propos de l'apport du projet dans la fixation des



populations au terroir, le responsable de communication précise qu'il n'a pas sous la main des statistiques dans le domaine.

« Certaines familles déménagent d'une localité couverte par le programme vers une autre du même statut, et nous demandent de leur virer leur transfert. Cela se fait et ne pose aucun problème. Nous n'avons pas eu des informations des familles venues s'installer à Nouakchott. Cela est un signe de

l'apport positif de notre intervention ».

S'agissant de l'impact économique du projet, le responsable précise que son évaluation sera dans cinq ans.

« Pour le moment nous constatons une amélioration du pouvoir d'achat et de la vivacité économique, surtout le commerce qui fleurisse avec les achats rendus possibles par les transferts monétaires.

La ville de M'Bout constitue un bel exemple de la pertinence et de l'efficacité des interventions du programme. Une somme de soixante-quinze millions d'anciennes ouguiyas est transférée, tous les trois mois, pour 5098 familles pauvres.

« Les commerçants sont fiers de cette manne financière et estiment qu'elle était à l'origine du fleurissement de certaines activités économiques porteuses de revenus, dont les effets bénéfiques palpables profitent à tous les habitants du cité, classée parmi les poches de la pauvreté en Mauritanie ».

Au sujet du tracé des zones d'intervention du projet, le chargé de communication a précisé que son institution intervient dans toutes les moughataas des wilayas de Guidimakha et du Gorgol et dans les moughataa de Barkéol et Kankossa, wilaya de l'Assaba.

Au niveau du Hodh el Gharbi, le projet englobe toutes les moughataa.

« En 2020, le projet va englober les sept moughataa du Hodh Echarghi.

Des procédures sont en cours pour inclure quatre moughataas du Brakna et deux moughataa de la wilaya du Trarza ».

Registre social :

Le registre social (RS) constitue une importante composante du projet d'appui au système de filets -PASyFIS II, destiné à améliorer le pouvoir d'achat des ménages pauvres dans tout le pays.

PROJET D'APPUI AU SYSTÈME DE FILETS SOCIAUX



- Briser le cycle de la pauvreté intergénérationnelle
- Amélioration de l'inclusion économique des ménages pauvres
- Renforcer la réaction aux chocs en période de soudure
- Se doter d'une base de données fiable et actualisée.

CASH TRANSFER



- Les bénéficiaires passeront à 70.000 ménages avant la fin de 2020 et à 100.000 ménages en 2021
- Le montant trimestriel par ménage passera progressivement d'ici 2024 de **1.500 à 3.600 MRU**

PROJET ELMAOUNA



- Entre 2017 et 2019 : **8.343** ménages pauvres ont reçu un montant global de **79.160. 800 MRU**
- **54.756.000 MRU** en cours de transfert à **5.070** ménages pauvres dans les moughataa de Kenkoussa et de Timbedra



Il constitue un outil national qui permet à l'Etat de cibler les ménages pauvres.

Cela permet à l'Etat de canaliser l'aide sociale vers les ménages les plus pauvres de manière efficiente et efficace.

Le RS dispose déjà une base de données fiables et actualisées sur la cartographie de l'ensemble des ménages démunies en Mauritanie.

Selon, son directeur, M. Ahmed Salem Bedda, le registre a déjà identifié deux cent mille ménages au niveau de tout le pays, sans compter les circonscriptions de Nouakchott et de Nouadhibou.

Ces ménages se répartissent entre huit mille cent dix-neuf localités à l'échelle nationale.

Ils sont identifiés par les populations locales, à travers une méthode participative, transparente et équitable.

Les données du RS sont très convoitées par tous les acteurs et les intervenants dans le domaine social.

Elles sont utilisées par les programmes Tekavoul des transferts sociaux et celui d'Elmaouna destiné à mettre en œuvre un système de réponse aux chocs.

Ces programmes s'appuient sur le RS dans l'identification des ménages vulnérables en leur apportant de l'aide nécessaire pour faire face aux chocs climatiques causant l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

D'autres partenaires comme le PAM, l'OXIFAM, Cive children et les acteurs gouvernementaux utilisent les données du RS.

Les réclamations peuvent être faites au registre social, à travers le numéro vert gratuit (800001030) ou par demande directe dans les délais réglementaires.

Elles peuvent être exprimées de manière individuelle ou collective.

Evaluation et Suivi :

Outre les missions d'identification des ménages pauvres et la constitution d'une base de données fiables servant de support ou socle de toute intervention bien ciblée et avec un impact social réel, mesurable et chiffrable, le registre social se charge également du suivi et de l'évaluation des interventions pour jauger le taux de réalisation des objectifs visés.

Cela montre que le RS joue un rôle de préparation du terrain avant le déclenchement de l'activité de développement et possède un droit de regard sur l'exécution en assurant le suivi et l'évaluation sur toute l'étendue du territoire nationale.

Ces deux actions sont vitales pour la pérennité et l'efficacité des interventions du projet d'appui au système de filets sociaux dont les actions vont s'accroître et se diversifier au niveau de toutes ses composantes.

Le RS apporte les informations précises et exhaustives sur toutes les couches ciblées par les programmes de développement, particulièrement ceux relatifs à la protection sociale et à l'amélioration de l'accès aux services de base.

La responsable du projet ELmaouna :

Renforcer la réaction aux chocs en période de soudure

Le projet Elmaouna, vise, selon sa coordinatrice, Mme Fatimettou Mint Aly, le renforcement de la réaction des populations aux chocs pendant la période de soudure. « Notre projet intervient seulement pendant les quatre mois de période de soudure, à savoir les mois de mai, juin, juillet et août.

Durant ces mois, Elmaouna offre des cash transfer mensuels en fonction des fonds disponibles, et sur la base des résultats d'une enquête réalisée par l'observatoire de la sécurité alimentaire au commissariat à la sécurité alimentaire (CSA)».

Parlant de l'historique du projet, Mme Mint Aly a précisé qu'il a été lancé en 2017 et qu'il intervient spécifiquement dans les zones d'extrême pauvreté, et seulement pendant la période de soudure. « Au cours de ses trois premières années, El Maouna a assisté un nombre de 8343 ménages pauvres pour un montant global de 79 160 800 MRU.

Ces ménages se répartissent par moughtaa comme suit et suivant le classement de l'observatoire de la sécurité alimentaire :

Au niveau de la ville de M'Bout, le projet a assisté en 2017 un nombre de 1012 familles pauvres pour un montant global de dix millions trois cent vingt-deux mille quatre cents mille MRU, en 2018, le projet avait intervenu à Barkéol au profit de 375 ménages pauvres pour un montant de 33. 136 000 MRU.

En 2019, El maouna a assisté la ville de koubenny, classée en tête des zones vulnérables où 3756 ménages ont été assistés pour un montant global de 35 702 400 MRU ».

Interrogée à propos des interventions opérées en 2020, année de pandémie mondiale covid-19, et de grande sécheresse sur toute la Mauritanie, Mme Mint Aly a déclaré que sa structure avait procédé à la distribution des kits alimentaires et qu'une opération de paiement des cash transfert est en cours actuellement dans les moughtaas de Kenkoussa et de Timbedra au bénéfice de 5070 ménages pauvres. Le montant de ces transferts est estimé à 54 756 000 MRU.

« Chaque ménage est assisté en fonction du nombre de ses membre avec une moyenne de 400 MRU. Le plafond accepté pour la famille est fixé à 9 membres, c'est-à-dire une famille de 9 membres bénéficie de 3600 MRU mensuellement.

En 2020, El Maouna obtenu par le canal d'un autre partenaire, le PAM, le financement de 1574 ménages dans la ville de Guerou pour un montant de 16 800 000 MRU ».

Outre le PAM pour la ville de Guerou, toutes les interventions d'El Maouna sont sur un financement de la Banque mondiale (BM) ».

S'agissant des perspectives d'avenir, la coordinatrice a précisé que son projet entend élargir ses zones d'intervention pour répondre à tout choc produit dans n'importe quel endroit du pays, comme les inondations, et intégrer éventuellement dans ses missions le financement des activités génératrices de revenu.

Dans le rang des bénéficiaires des allocations financières, la satisfaction domine chez tout un chacun pour ce genre d'initiative, comme le cas de Mme Mata El Id Mata, résidente à Nouakchott Nord, qui trouve que les transferts constituent le meilleur moyen d'assister des pauvres comme elle et ses collègues dans la moughtaa de Dar Naïm, wilaya de Nouakchott-Nord.

« L'argent nous permet d'acheter nos besoins là où nous voulons et quand nous voulons, suivant notre gré et à notre goût. Nous pouvons la dépenser pour la santé, l'éducation, les objets de ménages. Par contre si c'est des produits alimentaires, nous n'avons pas cette possibilité-là et nous sommes exposés à la cupidité des commerçants et leur spéculation ».

D'autres bénéficiaires comme Ahmed Ali Ahmed et Hbibe S'Ahmed Habib, abondent dans le même sens et apprécient cette action des pouvoirs publics venue au moment et au opportun.

Avec ces projets, Tekavoul El Maouna et registre social TAAZOUR répond parfaitement à l'étymologie de son nom qui veut dire arabe assister, soutenir, partager les moments difficiles et venir en aide quand il le faut dans le temps et le lieu qu'il faut.

Ils dénotent d'une vision mûre et perspicace des sources de pauvreté dans le pays et des approches et moyens de les atténuer pour que la Mauritanie se libère pour de bon de la pauvreté et du sous-développement et rallie le concert des nations avancées.





Protection sociale :

Un axe majeur du programme du Président de la République

Le programme (Taahoudati) du Président de la République en matière de sécurité sociale constitue un élément essentiel pour l'équité et la lutte contre la pauvreté en Mauritanie. Conscient du fait que la protection sociale est un droit qui concrétise le pacte national entre l'Etat et les citoyens comme il renforce la cohésion nationale à travers des mesures fortes et des mécanismes de solidarité républicaine visant à protéger les plus démunis en période de crise, à faire reculer la pauvreté et soutenir un processus équitable de développement social et de croissance économique durable, le Président s'est engagé à mener « une politique volontariste pour permettre à chaque mauritanien, sans distinction aucune, d'accéder à une vie décente et de pouvoir s'épanouir ».

Ce credo s'est traduit, depuis l'alternance au pouvoir intervenue en août 2019, par la mise en place d'une politique libératrice qui développe, encadre et diversifie les mécanismes de solidarité nationale par le biais du regroupement de l'ensemble des programmes sociaux de l'Etat destinés aux couches les défavorisées en une agence d'inclusion sociale rattachée à la Présidence de la République.

Cette Agence Taazour (l'entraide) s'appuie sur le registre social qui couvre l'ensemble des ménages pauvres et vulnérables appelés à devenir les principales catégories de la population, ciblées pour les interventions visant les bénéficiaires de l'action sociale.

Afin de parvenir à ces résultats en un temps record, une enveloppe de 20 Milliards de MRU est prévue pour cette agence qui s'active déjà depuis une année à la réalisation sur la base de l'expérience de l'Agence Tadamoun de cinq programmes complé-



mentaires destinés à renforcer les moyens de production, le pouvoir d'achat des pauvres, leur accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable, à un habitat décent et à l'énergie (voir encadré).

Désormais, les éléments clés conduisant fermement à la promotion de la protection sociale en Mauritanie occupent une place de premier plan dans les différentes politiques sectorielles du gouvernement en se basant sur les valeurs nationales de solidarité, les principes d'équité et de justice sociale ainsi que les droits des citoyennes et des citoyens.

Cette nouvelle démarche offre une vision claire, cohérente et multisectorielle, des perspectives à court et à longs termes en vue de la création progressive d'un système intégré et de mise en œuvre

d'actions appropriées de protection sociale fiable, tout en identifiant les objectifs, les actions prioritaires et les mécanismes pour la mise en place de mesures spécifiques à travers des programmes de portée durable mais aussi les actions d'urgence en cas de besoin.

Dans cette optique, la protection sociale a été conçue à partir de catégories d'actions portant en toute priorité sur les transferts monétaires, la promotion sociale et les mesures impliquant des activités génératrices de revenus et créatrices de richesses.

La nouvelle doctrine de la sécurité sociale telle que le fait ressortir le programme du Président de la République et dont les principales actions ont été menées pendant cette première année du mandat, illustre bien cette volonté politique de construire une société mauritanienne fière de sa diversité et réconciliée avec elle-même, une société où le partage de la richesse profite à tous les Mauritaniens, une société qui renforce les capacités des individus et des groupes à faire face aux besoins de la vie, briser les barrières économiques, sociales et culturelles qui limitent leurs accès aux services de base et aux bénéfices du développement.

Cette conduite privilégie quatre dimensions de la protection sociale en Mauritanie, à savoir :

- Les mesures de préventions qui ont pour objet d'éviter aux personnes pauvres ou en marge de la pauvreté de tomber dans la précarité et la misère en les incitant à se prendre en charge et en leur donnant les moyens de leur survie économique et sociale. Il s'agit en particulier de transferts sociaux,





d'une aide liée à la gestion des risques de revenus, de programmes générateurs d'emplois, en somme de mesures permettant aux individus et groupes de s'adapter aux crises économiques et sociales.

- Les mesures de promotion qui aident à l'accroissement des revenus et des capacités par un ensemble de programmes en faveur des ménages et des individus pauvres ou en marge de la pauvreté en vue de l'amélioration de leur mode d'existence (micro-finance, cantines scolaires, réinsertion dans le marché du travail ou toutes autres mesures d'investissement dans le capital humain.

- Les mesures de protection qui assurent une assistance sociale assez large aux franges de la population vulnérable à travers divers filets de sécurité tels que l'aide alimentaire, les transferts monétaires et autres aides en cas de détresse. L'objectif de ces mesures est de garantir des secours contre la misère mais aussi d'assurer un niveau de vie minimum (garantie d'un seuil acceptable).

- Les mesures de transformation qui modulent les systèmes d'inégalité qui maintiennent les pauvres dans l'état de pauvreté. Il s'agit de changer le domaine juridique par le renforcement des législations de manière à améliorer le statut social des exclus et des marginalisés.

Depuis Août 2019, des progrès ont été enregistrés dans la mise en œuvre des initiatives sociales et de réponse aux crises à travers une multitude d'acti-

tés menées par l'Agence Taazour pour répondre aux sollicitations des populations pauvres ou en difficultés sociales aigües.

Face à la crise sanitaire engendrée par la propagation de la COVID-19, le gouvernement mauritanien a agi promptement et, par la voix du Président de la République qui a annoncé, lors d'un discours à la nation, un train de mesures sociales sans précédent à la satisfaction de la population. La pierre angulaire de ce plan est la création d'un fonds spécial de solidarité sociale et de lutte contre le coronavirus, doté d'une contribution de l'Etat de 25 milliards d'ouguiya MRO (66 millions de dollars US) et ouvert devant la participation des acteurs économiques mauritaniens et des partenaires internationaux. La mise en œuvre du plan comprend notamment l'allocation d'un montant de 5 milliards d'ouguiyas MRO (13 millions de dollars US) en appui à quelque 30000 familles nécessiteuses, ménages pris en charge par des femmes et les personnes vulnérables ou handicapées.

Dans la même foulée, l'Etat mauritanien a exonéré des taxes et droits de douane des produits comme le blé, l'huile de cuisine, le lait en poudre, les légumes et les fruits pendant les mois restants de l'année en cours.

Ces exonérations ont contribué de manière significative à faire baisser les prix des produits les plus consommés par les Mauritaniens.

Aussi, les factures de l'eau et de l'électricité seront prises en charge par le Trésor public pour les familles pauvres pendant 2 mois alors que cette prise en charge concerne l'eau dans tous les villages du pays pendant le restant de l'année 2020.

En ce qui concerne l'éducation considéré comme le moyen durable de la lutte contre la pauvreté, les réformes en cours permettront de jeter les bases de l'école mauritanienne, celle de la République. Un processus de mise en place d'un mécanisme de participation des parents d'élèves, des élus et de la société civile à travers les comités de gestion des écoles qui seront généralisées et redynamisées, est à l'œuvre et permettra sans nul doute de renforcer le contrôle du citoyen de l'action publique dans le secteur et participe à l'action d'envergure consistant à créer les conditions propices pour un sursaut national en faveur de l'éducation laissée pour compte depuis plusieurs décennies.

Sur cette voie, une extinction progressive de l'école fondamentale privée, facteur qui accentue les inégalités, sera menée à partir de la prochaine rentrée scolaire (2020-2021) en vue de permettre à l'école publique de jouer son rôle d'instrument de cohésion sociale et de renforcement de l'unité nationale. A cet effet, l'uniforme scolaire sera institutionnalisée pour lutter contre les disparités, les programmes au niveau du Fondamental seront révisés pour cultiver l'esprit civique, la loyauté à la Nation et l'amour de la patrie mais aussi pour garantir que tous les élèves au terme de cycle puissent maîtriser la lecture, l'écriture et le calcul.

En si peu de temps, le traitement de fond réservé à l'élimination des disparités à travers les politiques d'éducation, de santé et d'emploi de même que la mise en place de réponses rapides aux besoins des populations démunies constitue le point de départ vers la réalisation du projet de société qui rejette toutes les formes d'excès et de discrimination et qui vise l'instauration d'une justice sociale pour un bien-être des citoyens, une société pour l'œuvre de construction à laquelle le Président de la République nous convie.

Yahfhdhou Ould Zein

Programmes sociaux prioritaires

- Le Programme de cash transfert TEKAVOUL sera étendu pour bénéficier à 100 000 ménages et pour lesquels le transfert trimestriel passe de 1500 à 3 600 MRU.
- Le Programme EMEL, après évaluation, sera poursuivi sur la base de mesures d'assainissement et pour être plus efficient.
- Le Programme CHEILA en faveur de la modernisation des Communes et Adwabas les plus pauvres est destiné à offrir les services intégrés d'éducation, de santé, de logement, d'aménagement hydro-agricoles, de semi-mécanisation de l'agriculture, d'énergie, de financement de la micro-entreprise et de formation professionnelle pour amener ces zones à se distinguer par la prospérité plutôt que par la précarité.
- Un nouveau Programme d'habitat social (DARI) vise à assurer la construction de 10 000 logements économiques au profit des habitants des quartiers précaires des grandes villes. Mis en œuvre sous forme de chantiers écoles, ce programme offrira des milliers d'opportunités de formation et d'emplois pour les jeunes des quartiers précaires.

CHEYLA :

Construction d'un socle durable de lutte contre la pauvreté

La lutte contre la pauvreté exige non seulement que la solidarité nationale s'exprime formellement et avec force mais elle requiert une transversalité d'action et une durabilité dans l'impact. En cela, le programme CHEYLA a apporté des réponses adéquates et constitue à ce titre le programme phare de la délégation Taazour. En intervenant dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'accès à l'eau et à l'électricité à travers la construction d'infrastructures fiables dans des zones de pauvreté, il apporte ainsi une aide substantielle à des centaines de milliers de Mauritaniens victimes de l'exclusion et de la marginalisation.

Le programme CHEYLA destiné à la modernisation des communes et Adouabas les plus pauvres a été lancé pour offrir des services intégrés d'éducation, de santé, d'eau et d'énergie.

Il traduit l'essence du programme «Mes priorités» du Président de la République, dont la lutte contre la pauvreté constitue l'axe majeur. Il décline cette priorité à travers une intervention efficace et durable, visant à améliorer le niveau de vie des communautés locales, en particulier dans les «Adwabas».

■ **Par: Hamada O Mohamed Saleh / Abdel Kader Sy**



Le pivot du package social

Le programme s'inscrit dans le cadre du package social de la délégation Taazour qui développe déjà plusieurs programmes d'une couverture financière de 40 milliards d'ouguiyas par an, pour intervenir dans toutes les wilayas afin d'augmenter la capacité de vie de la population, lutter contre la pauvreté et éliminer la disparité entre les populations, développer l'économie, améliorer l'éducation et faciliter l'accès aux services de base dans le pays.

CHEYLA représente le pivot de l'action de Taazour et absorbe une très grande part des ressources allouées à ses programmes. En dépit de la création toute récente de la délégation et du démarrage de ses programmes, il a déjà enregistré un taux d'exécution élevé sur le terrain et touchant l'enseignement, la santé, l'emploi, les services d'eau et d'électricité; ce qui a conduit à revitaliser ces secteurs vitaux qui ont longtemps été marginalisés.

La théorie du capital humain

L'investissement en éducation est le déterminant principal du 'capital humain' individuel, auquel on pourra par exemple ajouter l'expérience professionnelle acquise au cours d'une vie active. Et il a été prouvé que l'accroissement du taux de scolarisation d'un pays va de pair avec son PIB. Ce lien établi entre éducation, revenu et inégalités démontre combien le progrès social est tributaire du niveau de l'éducation.

Selon l'Unesco, le taux de pauvreté mondial pourrait être divisé par deux et plus si tous les adultes achevaient leurs études secondaires.

C'est conscients des effets directs et indirects de l'éducation tant sur la croissance économique que sur la pauvreté que les pouvoirs ont intégré la dimension éducation dans les programmes de la délégation à travers l'une des composantes du programme CHEYLA. L'enseignement délivre des compétences qui augmentent les possibilités d'emploi et les revenus, tout en contribuant à mettre la population à l'abri des risques socioéconomiques.

Un développement plus équitable de l'éducation est de nature à réduire les inégalités, permettant aux pauvres de s'élever dans l'échelle sociale.

Les discriminations qui s'expriment sur le plan de l'accès à l'école se reflètent inéluctablement plus tard sur le marché du travail.

C'est pour éradiquer ces discriminations et mettre à niveau le capital humain dans les zones de pauvreté que CHEYLA agit aussi bien sur le volet de l'éducation formelle que celui de l'éducation non formelle. Sur le premier plan, il apporte un appui à la mise en place de structures d'enseignement préscolaire, à la construction et l'extension d'établissements pour l'enseignement fondamental et secondaire, à la création de cantines et d'internats scolaires et au développement d'un mécanisme de soutien scolaire aux élèves.

Dans le domaine de l'enseignement non formel, le programme apporte un soutien aux actions d'alphabétisation et d'enseignement originel tout comme il développe une offre de formation qualifiante adaptée aux besoins des couches cibles.



Le cercle vicieux : mauvaise santé et pauvreté

La pauvreté engendre la mauvaise santé et la mauvaise santé entretient la pauvreté. Cette malheureuse corrélation a toujours prévalu et trouve son expression accentuée dans les zones de pauvreté où les conditions et le cadre de vie ainsi que la malnutrition exposent les populations à plus de vulnérabilité aux maladies qui à leur tour réduisent la force de production, diminuent les rendements agricoles, engendrent la malnutrition et exacerbent la pauvreté.

Aussi, la mauvaise santé est souvent associée à des frais de santé importants. Les pauvres se trouvent donc piégés dans un cercle vicieux : la pauvreté engendre la mauvaise santé et la mauvaise santé entretient la pauvreté.

Pour briser cette chaîne de causalité corrélative, le programme CHEYLA procède à la construction et à l'équipement de postes et de centres de santé de proximité, assure la formation d'agents de santé au niveau des associations communautaires, élargit la couverture maladie gratuite aux ménages ciblés par Takavoul et apporte un appui au système de dépistage et de traitement de la malnutrition.

La pauvreté hydrique, mère de toutes les pauvretés

Les efforts de réduction de la pauvreté dans les zones rurales et périurbaines resteront vains tant que persiste l'insécurité de l'accès à l'eau destinée à la consommation et aux activités productives.

L'accès des populations à l'eau est au cœur de toute politique de lutte contre la pauvreté et de réduction du fossé des inégalités sociales. Bien plus, c'est une question de survie.

L'accès à l'eau domestique qui est un droit humain élémentaire n'est toujours pas évident et de nombreuses populations demeurent confinées dans la pauvreté du fait de la rareté de l'eau.

La fourniture de l'eau potable constitue une préoccupation majeure des pouvoirs publics et un axe majeur du programme « Mes priorités » pour lequel le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, s'est engagé afin de satisfaire les besoins multiples des populations et de réduire la pauvreté.

Dans les adwabas où l'eau, comme partout ailleurs, est un élément vital pour les ménages et un intrant essentiel pour la production végétale et animale, les activités d'élevage domestique, de petite agriculture de proximité, et tous les moyens d'existence ruraux demeurent fortement dépendants de la ressource eau.

En ciblant les zones les plus pauvres et les moins pourvues en ressources en eau domestique ou en situation de stress hydrique, le programme CHEYLA, contribue à rendre les modalités de distribution d'eau plus équitables, à donner corps à la justice sociale dans un domaine vital et à revitaliser

les structures productives locales.

C'est ainsi que le programme procède à la création de réseaux d'alimentation en eau potable, au raccordement des ménages pauvres et vulnérables et des établissements scolaires aux réseaux d'adduction d'eau.

L'approche d'une électrification décentralisée

Unaniment reconnue comme facteur de développement et élément clé pour atteindre les objectifs de développement du millénaire, l'énergie participe de la nécessité vitale de mettre en œuvre une approche du développement qui intègre à la fois la croissance économique, le développement social et la préservation de l'environnement.

Le concept de justice énergétique traduit la relation étroite entre couverture énergétique et disparités sociales.

Pour promouvoir la justice énergétique CHEYLA ambitionne de réduire l'écart qui existe entre ceux qui disposent de services énergétiques modernes et ceux qui en sont privés. Un écart préoccupant qu'il convient de résorber pour niveler le niveau des populations vers le haut.

La pauvreté en général est indissociable de la pauvreté énergétique

En dépit des engagements et des différents programmes qui se sont succédés, la biomasse représente toujours une part importante de la consom-

mation totale d'énergie primaire dans les villages et adwabas. Cette utilisation a des conséquences négatives sur la santé (pollution des foyers liée au mode de cuisson) et l'environnement (déforestation...). A cela s'ajoute un accès très limité à l'électricité et une très faible utilisation des énergies renouvelables.

Le programme CHEYLA répond à l'urgence de faire bénéficier les zones de pauvreté et d'exclusion d'un accès régulier à l'énergie pour une plus grande justice énergétique et pour améliorer les conditions à travers les énergies décentralisées de proximité, les énergies nouvelles et renouvelables.

Le volet « Accès à l'énergie » du programme comporte notamment la création de système d'électrification villageois, le raccordement des ménages pauvres en zones urbaines précaires au réseau électrique et la mise sur place d'unités de proximité de chargement de gaz butane.

L'électrification dans les zones de pauvreté permettra, entre autres objectifs, de développer les capacités de production, de promouvoir le développement des activités de transformation et de conservation, d'améliorer les conditions de conservation des médicaments, d'enseignement et d'accès à la communication.

En créant, par dizaines, des écoles, des postes et centres de santé et en facilitant l'accès aux services de l'eau et de l'électricité dans les zones de précarité, le programme CHEYLA contribue à faire reculer sensiblement et durablement la pauvreté dans le pays.

TEMOIGNAGES

La plupart des habitants de ce quartier ont cessé de fréquenter l'école Abdel Aziz Sy de la moughataa de Dar Naim. C'est ainsi que l'administration de l'école a transféré mes enfants dans des écoles de la moughataa très éloignées de notre domicile. Ce qui oblige mes enfants à effectuer de très longues distances aller et retour dans la mesure où les conditions de transport ne sont pas réunies. C'est ce qu'a déclaré Mme Aminettou Mint Cheibani, la quarantaine révolue et mère de 5 enfants. Notre reporter l'a rencontrée au seuil de la porte de son domicile juxtaposé à l'école Abdel Aziz Sy.

M. Ahmedou Ould Hamine, inspecteur de l'enseignement de son état, abonde dans le même sens en disant que les infrastructures de base l'enseignement dans la moughataa de Dar Naim en ruines et la majorité de ses écoles sont vieilles et ont besoin d'être réhabilitées et reconstruites. En même temps, certaines de ses écoles présentent un danger pour la sécurité des élèves à cause de ses murs et ses plafonds susceptibles de tomber à tout moment. C'est ce qui explique l'intervention de Taazour pour atténuer les difficultés de l'enseignement dans la moughataa- c'est un effort considérable, de son point de vue. La réhabilitation de l'école Abdel Aziz Sy est considérée comme un important projet en référence à l'ancienne école Sy d'une part,

vue la souffrance de ses élèves et de ses fondateurs, d'autre part. Ceci s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation et l'élargissement de l'école Fatima Zahra de la Capitale réglant du coup un problème récurrent dont souffrent les écoles d'une manière générale et qui est celui des classes pléthoriques. Il a ajouté : l'intervention du programme Cheila est une très bonne initiative bien que peu insuffisante dans la mesure où les écoles de la Capitale souffrent encore des classes pléthoriques dont la plupart ont des murs qui peuvent tomber à tout moment.

Le cas de la dame Aichettou n'est pas un cas isolé mais cela constitue un exemple d'une situation qui sévit dans de nombreuses localités où le taux de pauvreté est élevé et où les services publics sont presque inexistantes en plus des séquelles de l'esclavage. Ce sont des cas parmi d'autres. Il a appelé à un mécanisme dont la mission première est de soutenir les pauvres en fournissant des services de base aux citoyens et d'alléger les souffrances des gens ordinaires, tels que Mint Chighali et la plupart d'entre eux. Sur la base des priorités de notre pays au niveau économique et social et de la lutte contre l'injustice et la marginalisation et à la recherche du mécanisme le plus efficace pour atteindre les objectifs de développement, le programme "Taazour", était "une orientation du Président de la Répu-



blique, Monsieur Mohamed Cheikh al Ghazouani. Le fond du problème est du à l'injustice et à la marginalisation dont souffrent la majorité des composantes de notre société. Ce programme contribue au renforcement de l'unité nationale et à l'élimination de toutes les formes de séquelles de l'esclavage. Le programme Cheila permet de faciliter l'accès aux services de la base. Issu de la tradition de solidarité populaire, ce programme vise la résolution des problèmes des citoyens dont le fait de fournir des services de base à la population constitue sa principale préoccupation. Les travaux relatifs à la composante Cheila ont commencé en conjonction avec la création de la Commission générale de Lutte contre l'Exclusion, Taazour.

Au Ksar, le programme a construit une école primaire moderne sur les ruines de la prestigieuse école n° 1, créée en 1960. Mme Aicha Moulaye Brahim, actuelle directrice de ladite école, estime que "cette école est l'une des plus anciennes de la capitale. Sa création coïncide avec la naissance de l'Etat mauritanien. Son plafond est déjà tombé. Heureusement avec l'aide d'Allah, il n'y a pas eu de victimes. Ainsi, on a décidé de déménager vers d'autres lieux plus sécurisants. Sous la pression du besoin, les travaux de construction d'une nouvelle école ont commencé en 2018. Elle est composée de huit salles de classe et ses annexes, dont cinq bureaux pour l'administration et une aire de jeux pour les enfants.



M. Mohamed Mahmoud Mohamed Sidi, membre du corps enseignant de l'école, estime que l'intervention du programme Cheila est venue en son temps, car elle a sauvé cette ancienne école. Pour rendre hommage à cette école complète et bonne à tous égards, les travaux ont débuté



en 2018 et se sont terminés, en un temps record, en 2019, pour être utilisés à la rentrée de cette année scolaire.

Pour sa part, Mlle Aziza Mint Ahmed (10 ans) pense que les élèves sont très à l'aise dans les nouvelles classes, après avoir souffert pendant des années d'anxiété et de peur de la chute des toits des salles de classe de l'ancienne école. Ils ont perdu beaucoup à cause des eaux stagnantes suite aux dernières pluies.

Sur la route reliant l'hôpital Cheikh Zayed au célèbre carrefour Mohammed Salem, l'école primaire Fatima Al Zahra se dresse avec sa nouvelle annexe de deux étages et son haut mur qui rend l'établissement plus joli. L'école en avait grand besoin, selon son directeur, M. Ahmedou Salek, qui a déclaré: "cette école est une ancienne école construite dans les années quatre-vingt du siècle dernier comme un don de l'Etat irakien. Avant l'intervention de l'agence Taazour, elle souffrait d'une pléthore due au manque de classes. Elle était ouverte aux animaux errants tels que les ânes, les chiens et les moutons. Il a ajouté qu'en 2019, l'Agence Taazour, à travers le programme Cheila, a construit une extension pour cette école qui se compose de huit nouvelles salles de classe avec la construction d'un haut mur de protection en plus des équipements publics. Cette extension a contribué à résoudre le problème du nombre pléthorique d'élèves dont l'école a beaucoup souffert. «.



À cet égard, M. Cheikh Hmeyyada, enseignant, estime que le plus gros problème auquel est confrontée la réforme de l'éducation formelle dans le pays est la pléthore, qui constitue un obstacle à la transmission correcte du savoir aux élèves. L'agence Taazour est inter-



venue au bon moment pour résoudre un gros problème d'éducation.

L'élève Said Ould Elemine (onze ans) estime que l'école agrandie, a changé de visage. Par manque de toilettes dans le passé, les élèves avaient l'habitude de faire leurs besoins derrière les bâtiments en ruines. Nous avions du mal à suivre les cours en raison du surnombre des élèves. Grâce à Allah, la situation a changé.

A Dar al-Naim, à la périphérie de l'ancien aéroport, l'école fondamentale Abdoul Aziz Sy est située dans un quartier construit sur un sol salé. Les sels ont érodé les murs des bâtiments, y compris l'école, comme le dit M. Diallo Ousmane, le directeur de cette école: "La détérioration est si grande à cause des sels qui constituent une menace pour la sécurité des élèves". L'agence Taazour, par le biais du programme Cheila, a décidé de reconstruire cette école.



A la fermeture des classes, les élèves ont été transférés dans d'autres écoles. Une fois les travaux terminés, ils retourneront y étudier à la rentrée de la prochaine année scolaire 2020-2021, après l'achèvement de la construction de l'école.

L'école dispose de huit salles de classe équipées, des bureaux pour l'administration, un poste de garde, des équipements publics et un grand mur de protection, ce qui est une belle réalisation accomplie en un temps record.

Pour sa part, Mme Lalla Alkheir Mint Bindik, membre de l'Association des Parents d'Elèves, pense que la caractéristique la plus importante des deux nouvelles écoles est la construction d'un haut mur qui protège l'école et des gardes qui empêchent les élèves de sortir pendant les heures de cours.





Programme de Sécurité Alimentaire et de Défense du pouvoir d'achat

Vers une éradication ciblée de la pauvreté

Cinquième composante de la Délégation générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion TAAZOUR, le Programme de Sécurité Alimentaire et Défense du pouvoir d'achat (EMEL) agit selon deux axes essentiels pour lutter contre l'exclusion notamment par l'amélioration de l'accès aux denrées alimentaires et la protection sociale à travers l'offre des services de base. Autrement dit le programme Emel pour la sécurité alimentaire et le programme Tekavoul pour le renforcement du pouvoir d'achat, deux mécanismes essentiels de lutte contre l'exclusion et la vulnérabilité. C'est pour concrétiser l'un des engagements de Son Excellence Monsieur le président de la République, que la Délégation générale à la solidarité nationale et à la lutte contre l'exclusion TAAZOUR a été créée.

Dossier réalisé par Sidi M Bellali et Aboubakri Djigo



TAAZOUR doit réduire sensiblement le taux de pauvreté sur toute l'étendue du territoire national et en particulier dans les zones où il atteint ou dépasse 31%. Pas moins de 219 communes et 8145 localités sont concernées. Elles comptent 622 079 ménages pour une population de 3.851.599 habitants (86,5% de la population mauritanienne).

Au niveau des communes ciblées, TAAZOUR vise à créer ou à impulser une dynamique de développement local durable, créatrice d'activités génératrices de revenus, mais aussi d'emplois décents et durables insérés dans des filières économiquement

porteuses.

La Délégation générale à la solidarité nationale et à la lutte contre l'exclusion, Taazour a ainsi pour ambition de réduire la fracture que l'on peut remarquer dans la société. Elle déroule plusieurs programmes dont le programme Emel pour la sécurité alimentaire et le programme Tekavoul pour le renforcement du pouvoir d'achat. Il s'agit là, de deux éléments essentiels pour la lutte contre l'exclusion.

Pour jouer pleinement son rôle et toucher effectivement les franges les plus démunies, des missions de Taazour ont sillonné toutes les wilayas de Mau-

ritanie, afin de rencontrer les populations et d'identifier les personnes susceptibles de bénéficier des programmes de la délégation générale.

Partout ces missions ont tenu des réunions avec les autorités administratives et rencontré les populations. Ces rencontres ont été l'occasion d'un examen minutieux des conditions de vie des habitants pour identifier les familles éligibles pour les programmes de la délégation qui s'articulent autour de cinq composantes essentielles : Cheyla, Dari, El Baraka, Tekafoul et Emel.

Partout, le coordinateur du programme Emel, M. Limam Ould Abdawa, a eu l'occasion de faire des exposés sur les interventions de la délégation et ses perspectives prometteuses pour les populations.

Le cinquième programme, 'EMEL' vise à renforcer la sécurité alimentaire des ménages pauvres par l'amélioration de l'accessibilité géographique et la disponibilité d'un panier de denrées, tout en assurant une régulation des prix.

Concrètement, c'est en avril 2020 que la Délégation générale de la solidarité nationale et de la lutte contre l'exclusion, TAAZOUR a lancé les opérations de distribution de produits alimentaires au profit de familles nécessiteuses à Nouakchott, en collaboration avec les ministères de la Défense nationale, de l'Intérieur et de la Décentralisation et des Pêches et de l'Economie maritime et le Commissariat à la sécurité alimentaire.

Cette opération qui a concerné environ 20 000 familles au niveau de la capitale entrain dans le cadre du plan d'urgence décidé par le gouvernement pour limiter les effets de la stratégie nationale de lutte contre la propagation du Covid-19. Au niveau national, 30.000 familles nécessiteuses ont également reçu un appui financier

Un panier de 25 kg de riz, 10 kg de pâtes alimentaires, 10 kg de sucre, 5 kg de lait en poudre, 4 litres d'huile de table, 15 kg de poisson et 10 morceaux de savon, c'est ce que chacune des familles bénéficiaires de ce programme a reçu.

La pertinence des programmes Emel et Tekavoul

Entre 2000 et 2014, le taux de pauvreté n'a cessé de diminuer passant de 51 % à 31% globalement et pour l'extrême pauvreté de 31,4 % à 16,6 %. Pourtant, en raison de la croissance démographique, le nombre de pauvres est resté stable : 1 060 926 en 1988 et 1 096 584 en 2014 (chiffres EPVC / ONS). La pauvreté est avant tout rurale avec un taux de 44,4 % en 2014 contre 16,7 % en zone urbaine. Cependant, l'exode des populations et l'urbanisation rapide favorisent la création de poches de pauvreté dans les

zones urbaines précaires. 7416 localités (sur un total de 8112 localités) ont un taux de pauvreté supérieur ou égal à 31 %. Elles sont encore 1779 à avoir un taux de pauvreté supérieur ou égal à 60 %.

Zones d'intervention :

Les communes et territoires du pays enregistrant un taux de pauvreté supérieur ou égal au taux national (31%).

- Nombre de communes concernées : 219
- Population : 3.851.599
- Nombre de ménages : 622.079

- Renforcer l'efficacité des filets sociaux et l'amélioration du pouvoir d'achat
- Assurer la sécurité alimentaire et la défense du pouvoir d'achat.

La Délégation générale Taazour a pour vocation de promouvoir un développement intégré dans la sphère des populations pauvres et vulnérables pour permettre l'inclusion socio-économique des plus démunis et améliorer leurs conditions de vie.

**EMEL****HORIZONS**

Magazine mensuel

Le coordinateur du Programme EMEL :

878.000 ménages pauvres bénéficient des services du programme

Pour apporter une assistance urgente aux ménages pauvres et vulnérables affectés par la crise du covid-19, la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion « Taazour » a engagé à Nouakchott une vaste opération d'aide aux populations. Ces mesures ont profité à 215.619 ménages pauvres (20.200 en kits alimentaires dont 200 familles sénégalaises et maliennes à Nouakchott. Actuellement, environ 878.000 ménages pauvres bénéficient des services du programme. Cette volonté de soutenir les franges vulnérables s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de l'un des engagements phares du Président de la République.

Pour M. Limam Ould Abdawa, coordinateur du Programme EMEL, la Délégation est encore une instance naissante mais elle peut revendiquer un bilan chiffré assez éloquent : elle a engagé une opération visant à apporter une assistance urgente pour aider les ménages pauvres et vulnérables affectés par la crise du covid-19 à Nouakchott. Pour améliorer l'accès aux denrées alimentaires Taazour a aussi permis à 215.619 ménages pauvres (20.200 en kits alimentaires dont 200 familles sénégalaises et maliennes à Nouakchott de bénéficier de cet appui.

Le coordinateur a ajouté que durant le mois de Ramadan passé, les ménages vulnérables ont été également soutenus par l'ouverture de 12 points de vente en demi gros de produits de première nécessité au niveau des moughataas de Nouakchott et les ressources nécessaires ont été mises à la disposition du Commissariat à la Sécurité Alimentaires pour l'approvisionnement régulier des boutiques Emel à l'échelle du territoire national.

Sur la stratégie adoptée pour atteindre le cap de la sécurité alimentaire, il a expliqué que la sécurité alimentaire est un objectif ambitieux dont l'atteinte



demande une intervention multidimensionnelle à laquelle doivent participer plusieurs départements ministériels à travers la mise en œuvre de politiques et de stratégies coordonnées à plusieurs niveaux, précisant que conformément aux missions qui lui sont confiées, Taazour contribue de manière significative à travers ses programmes, à la réalisation de cet objectif notamment par ses interventions en matière de sécurité alimentaire, d'amélioration de la protection sociale, de renforcement de l'inclusion économique des couches pauvres et vulnérables et d'amélioration de l'offre de services de base.

« Pour ce faire, le programme Emel intervient à travers deux volets : le volet boutiques, qui disponibilise des denrées de première nécessité subventionnées (riz, blé, sucre, huile et pâtes alimentaires) aux ménages vulnérables par un réseau 1756 unités qui couvre tout le territoire national. Et enfin le volet Stocks alimentaires villageois »

Parlant des populations cibles et du chemin déjà parcouru, M. Abdawa a expliqué que les populations cibles sont les ménages pauvres et vulnérables à l'échelle du territoire national. : « Actuellement, environ 878.000 ménages pauvres bénéficient des

services du programme. »

S'agissant de la défense du pouvoir d'achat : « la vente de denrées à prix réduits dans les boutiques Emel, et dans une bien moindre mesure par les SAVS, a certainement permis une plus large couverture des besoins alimentaires de cette partie de la population la plus vulnérable. Cela a également augmenté le pouvoir d'achat de ces populations aux maigres ressources monétaires et indirectement par le renforcement des mécanismes de solidarité existants au sein des communautés. Le programme dans sa forme actuelle ne permet pas de s'assurer de façon systématique que les besoins alimentaires des plus vulnérables sont couverts ». Nos efforts pour atteindre nos objectifs, dit-il, consistent aussi à contribuer à la baisse des prix.

Appréciant le niveau de vie actuel en Mauritanie, il a indiqué que le taux de pauvreté au niveau du pays reste encore assez élevé. « En effet, 187 communes du pays (83% des communes du Hodh) enregistrent un taux de pauvreté supérieur ou égal au taux national (31%), ce qui représente 1.929.542 personnes (60% de la population totale). » Cette situation montre que le niveau de vie est encore bas. »

Répondant, à la question, sur les perspectives d'avenir, le coordinateur a dit : « Je pense que l'avenir est prometteur eu égard à la rationalisation des interventions du gouvernement en plus de la création de la Délégation Générale à la solidarité nationale et à la lutte contre l'exclusion (TAAZOUR) qui concrétise l'un des engagements phares de Son Excellence Monsieur le Président de la République et dont la mission principale consiste à promouvoir un développement intégré dans la sphère des populations pauvres et vulnérables permettant l'inclusion socio-économique desdites populations et l'amélioration de leurs conditions de vie. ». Il a annoncé que dans ce cadre, Taazour ciblera 200.000 ménages pauvres (60% des ménages de la zone d'intervention et 36% du total des ménages du pays)

Taazour, martèle-t-il, vise à promouvoir un développement socio-économique inclusif dans les zones de concentration des populations pauvres et vulnérables, à travers une action intégrée visant la promotion et la protection sociale, l'inclusion économique et l'amélioration de l'accès aux services de base.

A cette fin, conclut le coordinateur et pour atteindre la sécurité alimentaire et renforcer le pouvoir d'achat des populations, le programme TAAZOUR veillera, dans les mois à venir, à assurer l'approvisionnement régulier des boutiques ; tout comme il travaillera pour la conception d'un dispositif alternatif plus efficient permettant une parfaite traçabilité des denrées distribuées et réduisant notablement leurs coûts de distribution.



Plus qu'une simple
impression



GRAMMAGES DISPONIBLES :
65GR - 350GR

FORMATS PAPIER DISPONIBLES :
A6 - A0

CAPACITÉS DE PRODUCTION :
200 000 IMPRESSION PAR HEURE

Le Made In Mauritania s'exporte en europe!

L'imprimerie **AL MAZAYA** est le leader national dans le domaine de l'impression OFFSET en Mauritanie.

Nous accompagnons localement, les sociétés, ONG, associations et établissements scolaires pour la réalisation d'impression sur mesure.

Nos 5 engagements qualité

1. la satisfaction clients
2. L'amélioration continue de nos processus de:
santé et sécurité au travail, qualité, coût et délais
3. Le développement de partenariats avec les parties intéressées.
4. Le développement des compétences |
Engagement du personnel
5. Le respect des exigences légales et environnementales



NOS MACHINES D'IMPRESSION

Impression offset



Impression banderoles



Impression numerique



+33 6 60 95 42 29

+222 43 33 02 03



www.imprimerie-mazaya.com
bonjour@imprimerie-mazaya.com

